

Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°13 - Novembre 2011

Valloire
 GALIBIER
FRANCE



é dito

Chères valloiriches,
chers valloirins,

Après une saison d'été qui a été riche en évènements de tout genre, l'automne permet à toutes et à tous de reprendre

ses activités d'entre saison : pour certains « les vacances », pour d'autres finir les travaux avant l'hiver.

Pour cette saison d'été, je voudrais remercier tous les bénévoles qui ont permis d'organiser tous ces évènements. Sans eux, la commune ne pourrait engager les sommes nécessaires à leur déroulement. Le temps passé pour l'organisation de ces festivités, l'engagement et la passion de ces bénévoles permet à Valloire d'avoir une activité économique d'été importante. Peu de communes ont été aussi animées et riches en évènements. Tout ceci se fait en parfaite coordination avec les services de la mairie qui ont fait de gros efforts pour que cela se passe bien. Les services techniques, administratifs, l'office du tourisme, la SEM Valloire, tous les personnels, ont su se mobiliser pour le bien de notre commune. Je tiens à les en remercier particulièrement.

Je voudrais aussi profiter de cet éditto pour féliciter toutes les valloiriches et tous les valloirins qui ont fait des efforts pour fleurir et embellir leurs maisons, jardins, balcons. Tout cet environnement qui permet à Valloire de proposer à nos visiteurs un beau village fleuri.

L'hiver arrive à grands pas et les travaux doivent s'accélérer de manière à être terminés avant sa venue.

Les travaux de la traversée des Verneys après une interruption due à la saison d'été, vont s'achever dans les jours

qui viennent. Sur ce même secteur, la crue du Rio Benoît nous a apporté du travail supplémentaire, mais le maximum sera fait pour que la réfection de l'ensemble se termine avant l'hiver. La mise en sécurité de ce ruisseau a été confiée au RTM, de manière à trouver des solutions pour protéger les biens des personnes.

Concernant le domaine skiable, la piste Martagon-Lutins est en phase terminale. Cette piste aura plusieurs intérêts. Tout d'abord, rééquilibrer notre domaine skiable ; aujourd'hui tous les skieurs du Crey du Quart doivent redescendre côté Sétaz. Dès cet hiver, si la neige est au rendez-vous, ils pourraient emprunter cette piste des Lutins jusqu'au bas de ce massif.

Nous avons aussi les 2000 lits de la ZAC des Charbonnières qui se trouvent au pied de cette piste. Ces clients auront la possibilité de rentrer skis aux pieds dans leurs immeubles. Je pense que cela facilitera le renouvellement des baux qui arrivent à échéance dans les 2 à 4 ans à venir.

Les gestionnaires de ces immeubles ont beaucoup de choix dans différentes stations et lâchent des résidences pour des questions de qualité, de prestations, etc...

L'autre atout de cette piste sera de profiter de la plus belle et la plus performante de nos remontées mécaniques – la télécabine 8 places, le plus gros débit de la station. Aujourd'hui, cette télécabine ne fonctionne que pour monter nos clients 1h le matin, et 1h l'après-midi. Dès cet hiver, si la neige veut bien tomber, cela permettra de l'utiliser toute la journée.

Le projet de la Sétaz a été revu de manière à supporter les investissements nécessaires à la rénovation de la Sétaz. Deux appareils nouveaux : « les Verneys », un télésiège

4 places pinces fixes qui triplera le débit et une piste rouge qui a été retracée, et un télésiège 6 places débrayable pour la partie haute de la Sétaz, départ de Cornafond, arrivée au milieu du 3^{ème} tronçon. Enfin, rénovation de la télécabine de la Sétaz.

Du travail pour l'année 2012 !

L'équipe municipale travaille sur la suite.

- Le plan local d'urbanisme arrive dans la dernière ligne droite.
- Projet de la base de loisirs, rénovation, centre aqua ludique balnéo
- Voirie des Clots
- Aménagement de l'avenue de la Vallée d'Or
- Rénovation du centre équestre
- Piste de luge sur St Pierre

Tous ces projets sont en cours d'étude pendant que nous essayons de trouver les moyens de les financer.

La commune de Valloire est déjà fortement endettée et nous ne prendrons pas de risques inconsidérés, d'autant plus que les banques, en ces périodes de crise économique de l'Europe, sont très prudentes pour les prêts aux collectivités.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'automne, et surtout une bonne saison d'hiver. Que la neige soit au rendez-vous afin de nous permettre de commencer 2012 dans les meilleures conditions.

Le Maire
Christian Grange

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Travaux en cours

1-Pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des services techniques, rue de la Bonne Eau.

Dans le cadre de sa politique de développement des énergies renouvelables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles, la Commune de Valloire, a accepté la proposition de Sunalp, filiale photovoltaïque de SOREA, qui consiste à financer, réaliser et exploiter l'installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture des ateliers communaux situés rue de la Bonne Eau. Ainsi, Monsieur Frédéric Marchand, directeur général de la Sorea, Nicolas Meunier, ingénieur à Sunalp se sont réunis sur le chantier en question avec Christian Grange, maire, Cyrille Jullien, adjoint aux travaux de la commune, Rémy Bourdier président d'OTI Groupe ainsi que Philippe Brèche pour l'entreprise OTI Industrie. Ils ont pu constater que la plus grande installation photovoltaïque de Valloire, soit 360m² était en bonne voie étant données sa très bonne exposition se situant à 10% de l'optimum solaire pour la région mauriennaise, l'inclinaison de la toiture de 31° et son orientation sud-est et sud-ouest. Les personnes présentes se sont félicitées de l'avancée du chantier. Cette installation bénéficiera de conditions optimales en raison de la température en montagne (la fraîcheur réussissant très bien à la production électrique et la réflexion de la neige aussi). Ce générateur photovoltaïque, installé par OTI INDUSTRIE et son sous-traitant TA3VSN, après que Sunalp se soit assuré de la solidité suffisante de la toiture pour supporter le surpoids généré par les panneaux, représente une superficie de 360 m² d'une puissance de 51,49kWc (kilowatt crête). Il produira annuellement 53MWh (ce qui correspond à la consommation moyenne annuelle de 22 foyers - source ADEME consommation moyenne d'un foyer

français 2500kWh/an). Il permettra d'éviter à minima l'émission de 1,2 tonne de CO2 par an. Le temps de retour énergétique, temps au bout duquel l'installation aura produit la quantité d'électricité qu'il a fallu pour construire la centrale en entier est de 38 mois. L'installation photovoltaïque devrait coûter 190 000 € HT (à la charge de Sunalp) et le temps de retour sur investissement de l'installation sera de 9,7 années. Sunalp exploitera l'installation pendant 30 ans et versera à la commune un loyer calculé sur le chiffre d'affaires de la toiture.

2-Fin des travaux de remise en service de la microcentrale des eaux usées, détruite au moment de sa mise en service par la crue de 2008

3-Mise en service des panneaux photovoltaïques implantés sur la toiture de la salle Gabriel Julliard

PROJETS

1-Valloirette aval : appel à projets sur la création d'une micro-centrale hydro-électrique

2-Projets photovoltaïques Mairie : dans l'attente de la compatibilité de la charpente

APPEL À PROJETS

Pose de panneaux photovoltaïques sur les gares des télécabines, le toit de la ferme des Granges.
Extension sur la toiture du hangar des ateliers des services techniques



Espace Valloire Galibier

Il m’a semblé opportun de vous communiquer les dernières procédures engagées par la commune dans le contentieux de l'Espace Valloire-Galibier.

Revenons sur le déroulement de ce dossier.

Les consorts BOUVET ont mis en vente leur propriété pour une somme de 570 000 €, dont 175 000 € pour le fonds de commerce.

Le 22 et 26 novembre 2002, un compromis de vente a été établi avec Mme MAGNIN.

Ces biens étant soumis au droit de préemption urbain par délibération du 20/02/2003, le Conseil Municipal de la commune de VALLOIRE a préempté ces biens et notifié au notaire, au vendeur et à l’acquéreur sa déclaration d’intention d’aliéner, par courrier du 21/02/2003.

Ceci dans l’objectif de réaliser une opération d’aménagement d’équipements collectifs favorisant le développement du tourisme et une politique locale de l’habitat : projet intitulé « Espace Valloire-Galibier ».

Les consorts BOUVET et Mme MAGNIN ont saisi, par requête du 31/03/2003, le juge des référés du Tribunal Administratif de Grenoble afin d’obtenir la suspension de la décision de préemption. Cette requête a été rejetée par décision du 20 mai 2003.

Par requête du même jour, Mme MAGNIN a saisi le Tribunal Administratif de Grenoble « au fond » afin d’obtenir l’annulation de la délibération du Conseil Municipal de VALLOIRE.

Par jugement rendu le 20/04/2006, le Tribunal a rejeté la requête de Mme MAGNIN qui a alors saisi la Cour Administrative d’Appel de Lyon.

En août 2007, l’avocat de Mme MAGNIN, ayant appris que la commune de VALLOIRE souhaitait mettre un terme au litige, s’est rapproché de Maître LIOCHON, avocat de l’assurance de la commune, afin de lui indiquer que sa cliente était disposée à se désister de son action et à renoncer à toute demande contre le versement d’une somme de 12 000 €.

Maître LIOCHON a alors transmis cette proposition à la commune, sans émettre d’opinion sur l’opportunité de transiger ni sur les chances d’aboutir du recours de Mme MAGNIN devant la Cour Administrative d’Appel de Lyon ; aucune suite n’a été donnée à cette proposition transactionnelle.

Par arrêté du 29/04/2008, la Cour Administrative d’Appel de Lyon a annulé la délibération, par laquelle la commune de VALLOIRE avait décidé de préempter le bien, au motif que la réalité du projet de la commune n’était pas établie de sorte que la décision de préemption ne satisfaisait pas aux dispositions de l’article L210-1 du Code de l’Urbanisme qui dispose que « toute décision de préemption doit mentionner l’objet pour lequel ce droit est exercé ».

Le Conseil d’Etat, saisi par la commune de VALLOIRE, a rendu le 27/10/2008 une décision de non-admission. Dans l’intervalle, par acte authentique du 6 juin 2003, les consorts BOUVET ont vendu à la commune de VALLOIRE les biens litigieux au prix fixé dans la déclaration d’aliéner soit 570 000 €

Par actes des 15 et 18 décembre 2003, Mme MAGNIN a assigné la commune de VALLOIRE ainsi que les consorts BOUVET devant le Tribunal de Grande Instance d’Albertville aux fins d’annulation des actes de vente du 6 juin 2003 et de transfert à son profit de la propriété des biens immobiliers et du fonds de commerce.

Par décision du 6 septembre 2006, le Juge de la mise en état a sursis à statuer dans l’attente de la décision de la Cour Administrative d’Appel de Lyon (rendue le 29 avril 2008).

C'est par jugement du 20 janvier 2009 que le Tribunal de Grande Instance d'Albertville a annulé l’acte authentique de vente intervenu entre les consorts BOUVET et la commune de VALLOIRE au titre des bâtiments d’habitation et de commerce et du fonds de commerce de station-service avec garage mécanique, mais a débouté Mme MAGNIN de sa demande tendant à la déclarer propriétaire des biens précités.

En effet, les juges du Tribunal de Grande Instance d'Albertville ont considéré que l’annulation définitive de préemption rendait nulle la vente intervenue entre les consorts BOUVET et la commune de VALLOIRE, mais qu’en l’absence d’acte authentique de vente entre les consorts BOUVET et Mme MAGNIN, il n’y avait pas eu de transfert de propriété de sorte que les biens demeuraient la propriété des consorts BOUVET.

Un appel a été interjeté contre ce jugement, et par arrêt du 9 juin 2009, la Cour d’Appel de Chambéry a :

- confirmé les dispositions du jugement ayant annulé la vente immobilière et la vente de fonds de commerce de station-service intervenue entre les consorts BOUVET et la commune de VALLOIRE.

- réformé ce jugement en ce qu’il avait débouté Mme MAGNIN de sa demande visant à la déclarer propriétaire des biens et constaté le transfert des biens à compter de l’arrêt à Mme MAGNIN contre le versement d’un prix de 395 000 € à la commune.

- débouté la commune de VALLOIRE de sa demande fondée sur l'article 555 du code civil tendant à ce que le prix de la rétrocession tienne compte des modifications apportées aux biens, afin d’éviter un enrichissement sans cause, au motif que la commune ne justifiait par aucune pièce la valeur des constructions édifiées sur le terrain pour une valeur alléguée de 3 600 000 €.
- dispensé Mme MAGNIN de payer 175 000 € à la commune de VALLOIRE, constatant la disparition du fonds de commerce de station-service avec garage mécanique.

- condamné la commune de VALLOIRE à verser 2000 € à Mme MAGNIN et 1000 € à Mme BOUVET.

La Commune souhaite démontrer qu'elle n'a pas eu l'assistance qu'elle aurait dû avoir de la part de l'avocat que son assureur avait désigné, Maître LIOCHON, de la SELARL Liochon et Duraz, dans ce contentieux, au terme duquel elle a été déboutée de l'ensemble de ses demandes et a subi un important préjudice.

En effet, après analyse de l'ensemble de ce dossier par un expert parisien, Maître LIOCHON, avocat de la commune de VALLOIRE , aurait manqué à son devoir de conseil lors de la proposition transactionnelle présentée à la commune par le conseil de Mme MAGNIN en 2007, puis commis des fautes dans le cadre de la procédure qui s'est déroulée devant le tribunal de Grande Instance d'Albertville puis la Cour d'Appel de Chambéry, en ne versant pas au débat les pièces fournies par la commune, justifiant de la nature publique de l'ouvrage réalisé sur le terrain ni de la valeur des constructions érigées par la commune, la privant d'une chance de conserver le bien ou d'être indemnisée à hauteur de ses investissements.

Une action en responsabilité civile professionnelle de cet avocat vient donc d'être engagée au mois d'octobre. En parallèle, afin de connaître les limites de propriété, un bornage judiciaire va déterminer les propriétés respectives de la commune de VALLOIRE et de Mme MAGNIN. La commune de VALLOIRE pourra ainsi proposer de céder, à leur juste prix à Mme MAGNIN les terrains de la commune utilisés pour la construction du bâtiment et conserver dans son patrimoine les terrains nécessaires à l'aménagement du domaine public (arrêts de bus notamment).

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite de cette affaire.

Christian Grange

Recyclage

Le tri porteur des Pays de Savoie

En 2010.
Moyenne française du tri sélectif : 47,5 kg
Moyenne Rhône-Alpes : 46,5 kg
Moyenne Hte-Savoie : 76,5 kg
Moyenne Savoie : 63,5 kg
Moyenne par habitant, par an

Les Savoie sont donc dans le peloton de tête national.

L’environnement dit merci aux savoyards qui en 2010 ont trié :

3050 tonnes de bouteilles et flacons en plastique (1754 en Haute-Savoie, 1296 en Savoie) évitant le rejet de 6208 tonnes de CO2.
7525 tonnes d’acier (3759 tonnes en Haute-Savoie, 3766 tonnes en Savoie) et 221 tonnes d’aluminium (53 en Haute-Savoie, 168 en Savoie) le tout permettant la fabrication de 10786 voitures et 64753 vélos.
7362 tonnes de papier-cartons (3796 tonnes en Haute-Savoie, 3566 en Savoie) ce qui a sauvé 10705 tonnes de bois et près de 300 000 m3 d’eau.
43 770 tonnes de bouteilles et bocaux en verre (24 913 en Haute-Savoie, 18 857 en Savoie) avec lesquels on a pu fabriquer 93 millions de nouvelles bouteilles en évitant de prélever ainsi 29 000 tonnes de sable.

Il faut remercier les savoyards qui veulent ainsi protéger leur cadre de vie et les communes qui continuent d’investir dans les systèmes de tri.

Mais on peut faire encore mieux :
1- Actuellement on estime qu’une bouteille en verre sur quatre n’est pas triée. C’est dommage quand on sait qu’une tonne de verre collectée c’est 660 kg de sable qu’on ne prélève pas dans l’environnement.

2- Si malgré tout les chiffres de la collecte du verre en Savoie sont bons il faudrait être plus efficace dans la collecte des plastiques. En effet au plan national nous en sommes à 64% de recyclage, l’objectif du Grenelle de l’Environnement étant de 75% , soit 400 000 tonnes de plus de matériaux collectés et 100 000 tonnes d’emballages économisés !



Budget communal

Compte administratif 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	7 856 060 €
Charges de gestion courante 39,84 % (électricité, eau, travaux d'entretien, déneigement, fleurissement, crédits scolaires...)	3 130 062 €
Charges de personnel 18,14 %	1 425 766 €
Subventions aux Associations 2,98 %	234 191 €
Subvention à l'Office de Tourisme 20,01 %	1 572 543 €
Charges financières (intérêts des emprunts) 11,96 %	939 839 €
Dotations aux amortissements 2,69 %	209 883 €
Charges exceptionnelles 4,38 % (dont 225 208 € de déficit des budgets annexes Parc de Stationnement et Microcentrales, et 118 568 € de titres de recettes annulés)	343 776 €

RECETTES	8 913 149 €
Produit des services (loyers, occupation domaine public...) 12,20 %	1 086 375 €
Impôts locaux (taxes d'habitation, foncières...) 57,56 %	5 130 856 €
Taxe de séjour 5,57 %	497 227 €
Dotations et participations de l'État et du Département 22,24 %	1 982 572 €
Produits exceptionnels 1,57 %	140 335 €
Produits financiers 0,60 %	52 577 €
Atténuation de charges 0,26 %	23 207 €

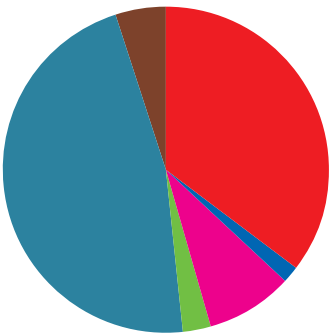
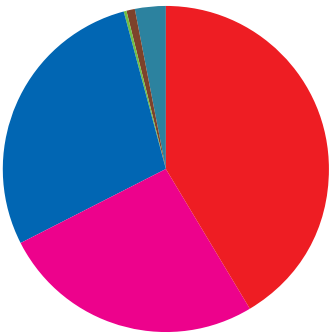
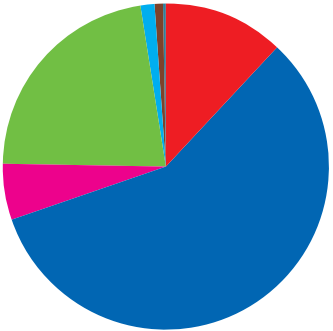
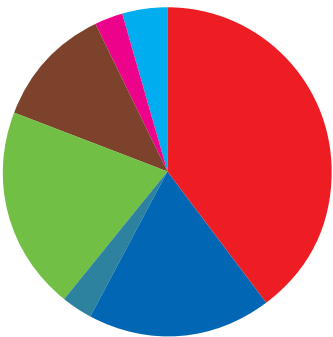
SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	3 341 201 €
Emprunts (remboursement du capital) 39,91 %	1 333 773 €
Travaux (voirie, réseaux, bâtiments) 29,41 %	982 705 €
Acquisitions foncières, mobilier, matériel et véhicules 26,83 %	896 767 €
Frais d'études et d'urbanisme 0,30 %	9 439 €
Régularisation valorisation SOREA 0,85 %	28 263 €
Opérations d'ordre 2,70 %	90 254 €

RECETTES	4 303 988 €
Excédent de fonctionnement 2009 capitalisé 35,36 %	1 522 184 €
Subventions de l'État, de la Région et du Département 1,70 %	73 502 €
Participations (Fonds de compensation de la TVA, Taxe locale d'équipement) 8,60 %	370 260 €
Cessions de biens, titres de participation et récupération de TVA 2,85 %	122 200 €
Emprunts 46,60 %	2 005 959 €
Dotations aux amortissements 4,89 %	209 883 €

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2010

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 057 089 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	962 787 €



Reports antérieurs	Clôture de l'exercice 2010
-1 046 808 €	1 060 150 €
-2 568 992 €	-1 606 204 €

Les principales réalisations de l'année 2010 ont été les suivantes :

- Remise en service du collecteur d'assainissement et du dégrilleur
- Installation de compteurs d'eau à télérelève
- Installation de toilettes sèches au Col du Télégraphe
- Mise en place de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif (1^{ère} tranche de réalisation dans les hameaux)
- Pose de nouveaux panneaux pour les hameaux et les sentiers
- Pose d'un nouveau Monument aux Morts
- Restauration du clocher et de la toiture de l'Eglise
- Rénovation des sanitaires de l'École
- Réseaux du Centre Equestre
- Restauration de tableaux de la Chapelle de l'Archaz
- Travaux de remise en état des voies et réseaux suite à la crue du mois de juillet 2010

Les principales actions menées cette année 2011 :

- Travaux de réhabilitation de la Salle polyvalente Gabriel Julliard et du Centre de Secours, inaugurés en juillet dernier
- Travaux d'aménagement de la traversée du hameau des Verneys
- Aménagement de nouveaux locaux pour la Poste et la Gendarmerie
- Mise en place de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif
- Remise en service de la microcentrale de production d'électricité sur le collecteur d'assainissement
- Pose d'une fontaine place de la Mairie
- Travaux de confortement des voiries communales, de la distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement
- Travaux de remise en état des voies et réseaux suite à la crue du mois de septembre 2011

Du mouvement à la SEM Valloire

Cet automne, la Sem Valloire va faire face à deux départs de ses dirigeants.



François DEBROUX

Directeur de site à la Sem Valloire, est parti pour Meribel Alpina exploité par la Compagnie des Alpes le 30 septembre dernier.

Arrivé à Valloire en tant que correspondant qualité en septembre 2002, il est ensuite parti pour Tignes en 2005 où il a exercé la fonction d'Adjoint au Directeur d'Exploitation pendant 3 ans. Il est revenu parmi nous en octobre 2008 où il a pris les fonctions de Directeur de Site et de Chef des Pistes. François est un homme fidèle puisqu'en 9 ans, il a changé 4 fois de travail, 3 fois de station et seulement 2 fois de directeur.

Nous le remercions pour son implication dans l'entreprise et le village et lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Jean FLAVEN

Notre responsable d'exploitation va à son tour nous quitter le 30 novembre prochain après plus

de 40 ans de bons et loyaux services à la Régie Touristique, puis à la SEM Valloire. Il va, quant à lui, nous contempler de sa terrasse où il jugera chaque matin du bon démarrage de la télécabine.

Arrivé pour l'hiver 70-71 en tant que perchman au téléski de la Crête, puis au télésiège de Pré-Rond, il a par la suite travaillé sur tous les nouveaux appareils du domaine (Château Ripaille, Verneys, Montissot...) mais a aussi exercé différents métiers. Aux Verneys, il vendait les forfaits, contrôlait l'accès à l'appareil et exploitait le télésiège en même temps. Il est ensuite devenu Chef de Secteur, puis Adjoint au chef d'exploitation et Chef d'Exploitation en 2006. Il est à noter car c'est un fait rare de nos jours, que Jean aura fait la totalité de sa carrière dans la même entreprise. Nous le remercions pour son implication durant les 4 dernières décennies et lui souhaitons une bonne et longue retraite.



Eric PROVOST

Ancien responsable du Service des Pistes de Valmeinier depuis 2005, il nous a rejoins le 17 octobre. Il a auparavant exercé la

fonction de directeur d'exploitation du Domaine Skiable de Saint-Pierre de Chartreuse et connaît donc aussi bien le monde des remontées mécaniques que celui des pistes. Il exercera la fonction de Directeur d'exploitation à la SEM Valloire où il prendra sous son aile l'ensemble des services d'exploitation de la SEM (remontées mécaniques, pistes, damage, neige, électricité, travaux spéciaux, et base de loisirs).

La réorganisation du massif de la Sétaz

Comme chacun le sait maintenant, la SEM réorganise complètement le massif de la Sétaz. Après diverses concertations avec les élus et divers acteurs socioprofessionnels du village de Valloire. Nous en sommes arrivés à un scénario d'aménagement global définitif. L'idée est de remplacer 5 remontées obsolètes par deux nouveaux téléportés plus en phase avec la demande croissante de remontées performantes, confortables et fiables.

C'est une amélioration globale de l'offre en ski propre qui sera établie avec le remplacement de la chaîne téléski de Cornafond + télésiège de la Sétaz II + téléski de la Sétaz des Prés par un unique téléporté de gros débit de type télésiège 6 places, débrayable. De même les accès au massif seront plus performants depuis le massif du Crey du Quart avec ce même téléporté, depuis le village avec un remplacement des cabines de la Sétaz et depuis le hameau des Verneys avec le remplacement du télésiège trois places par un télésiège fixe 4 places avec tapis d'embarquement.

On en profitera pour recalibrer les pistes avec un nouveau tracé de la piste de la Sétaz bleue, un meilleur accès vers les Diseurs par la piste du Blaireau et un retour aux Verneys amélioré par la piste du Choucas. Ce

dernier permettra de recréer du ski propre sur ce versant peu pratiqué en dehors des heures de pointe. A plus long terme, l'installation de neige de culture sera étendue dans un premier temps sur la piste de la Sétaz bleue puis à plus long terme sur les accès vers les Verneys et les Diseurs par les pistes respectivement du Blaireau et du Choucas.

À l'heure actuelle, certains projets sont quasiment définitifs. Le télésiège des Verneys sera remplacé sur un tracé équivalent. Nous envisageons toutefois un départ légèrement déporté en amont sur les rives de la Valloirette afin d'améliorer son accessibilité depuis la passerelle et les caisses du hameau. La piste de retour du Choucas sera quant à elle re-profilée sur un tracé situé de l'autre côté de la ligne du télésiège (côté Galibier et non plus côté Valloire).

Le téléporté principal, le TSD6 de Cornafond partira des Diseurs sur une plate-forme à réorganiser pour améliorer la lecture du domaine. Il arrivera au niveau du virage de l'actuel téléski de la Sétaz des Prés. La légère perte d'altitude sera compensée par le prolongement de la piste bleue ce qui permettra aux débutants de monter plus haut qu'actuellement et ainsi de jouir d'un panorama exceptionnel dans un site vierge sur un nouveau tracé dans la combe de l'Aiguille Noire.

Le chantier des Lutins



Faisons un point sur le chantier principal du domaine skiable de Valloire cet été : la réfection de la piste des Lutins.

L'été indien qu'a connu Valloire en septembre a été bénéfique pour l'avancement des travaux.

L'entreprise Vinci est maintenant sur deux chantiers principaux :

- La pose du Pont préfabriqué en béton pour la préservation du canal empierré du ruisseau des Choseaux.
- La zone du débouché de la piste du Martagon au dessus de Pré Rond. La zone est ici complètement remaniée afin d'offrir une succession naturelle depuis l'ancienne piste du Martagon. Rappelons que la piste se nommera dorénavant « Lutins » depuis l'arrivée de la télécabine de la Brive jusqu'à Valloire.

Au sujet des travaux sur le Martagon, le virage du Daim se métamorphose complètement afin d'être élargi. Le niveau de base du virage sera abaissé et élargi. On tournera maintenant plus loin afin d'arriver plus bas sur la piste refaite par Vinci. Cette zone fait l'objet d'une intervention du service des pistes de la SEM qui possède les compétences nécessaires pour réaliser ces travaux de grande ampleur.

Chantier du virage du Daim et du débouché du Martagon.

En parallèle, la SEM a procédé à divers travaux cet été. Au niveau de la neige de culture, nous avons procédé à une extension de l'usine à neige afin de la mettre aux dernières normes grâce à l'installation de nouveaux ventilateurs. On pourra ainsi produire 24 000m³ supplémentaires de neige. Le réseau de neige de culture a aussi été étendu sur le sommet du Crey du Quart sur les pistes de la Belette, du Blanchon et du Crocus. Le Crey du Quart est donc maintenant équipé jusqu'à son point culminant.

Divers travaux de piste ont été réalisés comme des élargissements ponctuels sur la piste des Rhodos ainsi que la mise aux normes de notre cuve à carburant du Crey du Quart.

Enfin, au niveau des remontées mécaniques, les télésièges de Colérieux et Montissot ont fait l'objet de grande visite en totalité.

Rendez vous cet hiver pour découvrir ces nouveaux aménagements !

Les manifestations de l'été



L'été a été bien rempli. Les nombreuses animations, rencontres, épreuves sportives se sont succédées sur le calendrier pour le plus grand plaisir de nos vacanciers.

Il est vrai que le bilan de l'été, pour l'instant provisoire, atteste d'une bonne progression de remplissage ; cela malgré le temps très frais du mois de juillet. Les prévisions déjà assez bonnes en amont ont été renforcées par des réservations de dernière minute liées aux grands rendez-vous cyclistes et notamment le passage du Tour de France qui fêtait les cent ans de la première ascension du Col du Galibier.

Le mois d'août n'a pas dérogé à sa réputation de bonne fréquentation et le début septembre a été boosté par la réception de Climbing for Live, rencontre cyclo belge.

Cette analyse succincte mérite cependant de noter le défi réussi qu'ont engagé toutes les équipes qui suivent et organisent l'animation estivale (Mairie, SEM, AEP, 4x4, OT ...) ainsi que les nombreux bénévoles menés de mains de maître par les différents présidents d'associations (Trail, Baroque, Pic Sonne, VTT, Patrimoine, Cirque, Arts ...) ; nous avons, cet été, atteint probablement sinon un sommet, certainement une limite que nos possibilités, autant financières qu'humaines ne nous permettrons pas de dépasser.

Nous travaillons déjà pour essayer d'être au meilleur niveau pour l'été 2012, avec des réflexions, des changements et des nouveautés... le tout pour la réussite de notre station et l'accueil des vacanciers qui nous font l'honneur de la choisir.

Gérard Ragone



La station est sur le foin...



Depuis 3 ans déjà Valloire accueille ces géants de paille et de foin. Ils sont magnifiques, et ce sont pas les nombreux vacanciers ou passants qui les immortalisent, en posant fièrement à leurs pieds, qui diront le contraire. Après le mouton du Petit Prince pour le galop d'essai, la troupe des 4 géants du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, c'était cette année les 100 ans de la première ascension du Galibier par le Tour de France. L'occasion d'une fresque sur le vélo avec 8 géants répartis dans la station. Si le gendarme a heurté quelques susceptibilités et est parti rapidement en fumée ; les autres sont à l'heure de l'écriture de ces lignes toujours présents, scrutant l'arrivée des premières neiges. L'idée des sculptures sur paille, comme celles des sculptures sur neige a déjà été testée, en particulier en Italie, mais à ce jour aucun rassemblement ne met plus cette pratique en valeur ! Ainsi est née l'idée de mettre en place pour 2012 un concours, en miroir de ceux désormais célèbres de neige et de glace. Une dizaine de sculpteurs seront présents en divers points de la station l'été prochain et s'essayeront à ce nouvel art... Espérons que cet événement ne soit pas un feu de paille !

Gérard Ragone

Climbing for Life

Le rassemblement cycloportif belge, organisé les 2, 3 et 4 septembre par la société Golazzo et accueilli par les communes de Valmeinier, Saint Michel et principalement Valloire, a remporté un succès indiscutable... Plus de 2500 personnes on répondu à ce rendez-vous. L'idée était d'organiser une ascension du Galibier, manifestation caritative qui permette la récolte de fonds afin d'aider les malades atteints de déficience respiratoire. Cette rencontre structurée dans un esprit d'incitative (stage de motivation), était ainsi destinée à des entreprises belges et leurs employés. A cette période de fin de saison, habituellement très creuse, nos amis belges ont mené grand train dans la station, hormis leur honorable ascension du Galibier c'est aussi dans la descente qu'ils se sont bravement illustrés, à grands coups de chopas de bière ! Dans la bonne humeur et la convivialité qui leur sont habituelles et que l'on aime tant. Le rendez-vous devrait être reconduit en 2012.



Du 7 au 20 avril 2012
LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS SKIENT GRATUITEMENT *
*sous réserve des conditions détaillées au dos

Informations : CIT de Valloire - 04 79 59 03 95 - www.valloire.net

En réservant votre hébergement à Valloire et en achetant au moins 1 forfait tarif adulte par famille, vos enfants de moins de 16 ans, bénéficieront :

- du forfait ski gratuit !
- d'une place de cinéma par jour à la séance de 17 h
- des spectacles enfants
- des animations et jeux de la semaine
- d'une location de matériel ski ou snowboard offerte pour un adulte qui loue dans les magasins partenaires.

Réservation forfait
la Montagne aux enfants - SEM Valloire F - 73450 Valloire
forfait@valloire.net - 04 79 59 03 90

Hébergement
www.valloire.net ou www.resavalloire.com

Conditions de l'offre
Offre réservée aux familles, du 7 au 20 avril 2012, jusqu'à 4 enfants maxi par famille pour 1 forfait tarif adulte acheté, (sur présentation de justificatif pour les familles nombreuses l'offre est étendue à l'ensemble des enfants). Attention, l'offre est valable seulement si l'achat est effectué avant le 30 mars 2012. Le forfait ski adulte acheté doit être de 6 à 13 jours, durée de la période d'offre, les forfaits enfants offerts seront de la même durée. L'offre est valable chez tous les hébergeurs de la station (hôtels, centrale de réservation, meublés de tourisme, résidences, villages et centres de vacances, agences immobilières...).

L'assurance facultative "carré-neige" ou "carré neige + annulation" est recommandée, en sus (non compris dans l'offre) - www.carréneige.com

1 caution de 2 € sera demandée pour le support du forfait (rendue lors de la restitution). La réservation des forfaits se fait à la SEM Valloire "Service forfaits" : SEM Valloire - F - 73450 Valloire - forfait@valloire.net - 04 79 59 03 90

Joindre à la commande des forfaits la précision des dates de journées de ski souhaitées (1er jour et nombre de jours) les photos et le paiement par chèque ou chèque vacances. Retrait des forfaits : Point accueil SEM Valloire ou envoi à votre domicile, surcoût 6 € pour la commande (attention commande à passer au minimum à J-10).

Simplifiez-vous la vie avec Valloire Réservations
en réservant l'hébergement de votre choix et toutes les prestations de la Montagne aux enfants !
www.resavalloire.com

Exemple de tarif, pour une famille de 4 personnes avec 2 enfants de - 16 ans avec forfaits de ski 6 jours inclus, en studio cabine 4 pers, semaine du 14 au 21.04.2012 : 560 €

Le bilan de l'été 2011

Nous ne sommes pas encore en possession des résultats communiqués par Comète, qui les dévoilera lors de la réunion publique du jeudi 1^{er} décembre. La tendance générale semble bonne. Concernant le remplissage des meublés commercialisés par Valloire Réservations, nous enregistrons pour le second été consécutif une bonne progression.

Il ne faut cependant pas oublier que ces bons chiffres font suite à une succession d'étés difficiles du point de vue du remplissage et nous permettent uniquement de revenir au niveau de remplissage de l'été 2008.

La mise en place depuis 2 ans du PASS LOISIRS est sans doute un élément fort permettant une reconquête de clientèle l'été puisqu'il permet à la fois d'attirer de

nouveaux clients mais également de fidéliser nos clients (alors que la clientèle d'été est en général plus volatile). Valloire Réservations s'est impliqué dès les débuts de ce projet sur deux plans : financièrement en payant 50% de la participation de ses propriétaires adhérents mais aussi techniquement en s'associant à la création de l'offre, en s'en faisant le relais auprès des différents hébergeurs et en étant une nouvelle fois l'interface permettant de mettre en phase une offre produit de bonne qualité et la demande de la clientèle.

Par ailleurs, les partenariats avec les Tour-Opérateurs Français, renforcés cet été, nous ont également permis de soutenir la fréquentation, notamment sur la fin de saison.



Quelles perspectives pour l'hiver à venir ?



Au moment où nous rédigeons cet article (début octobre), il est encore très tôt pour faire des projections fiables sur la fréquentation. Cependant, les premiers éléments en notre possession nous font craindre un hiver tendu.

Il semble bien que la crise nous ait rattrapés et que si nos clients ne veulent pas sacrifier leurs vacances au ski, en revanche, ils sont beaucoup plus prudents que les années précédentes concernant leur niveau de dépenses. Ils comparent de plus en plus, sont à l'affût du bon plan, de la promotion qui leur fera économiser quelques euros.

Les premiers comparatifs de remplissage montrent clairement que les clients sont prêts à modifier leurs dates de vacances pour aller chercher la semaine un peu moins chère.

Quelles actions pour améliorer le remplissage dans ce contexte ?

Notre premier atout est sans conteste la multiplicité des formules package, négociées avec la quasi-totalité des prestataires de services de la station, que notre statut d'agence de voyage nous permet de proposer aussi bien aux clientèles françaises qu'étrangères.

Il faut ensuite travailler sur la mise en avant de ces offres. Elles sont mises en valeur sur notre site Internet (et vendues en ligne) ainsi que sur une double page sur la brochure de l'Office de tourisme. Nous achetons également des espaces publicitaires sur divers supports de communication, notamment sur Internet.

Nous comptons également sur nos distributeurs (Tour-Opérateurs, agences de voyage...) pour faire vivre l'offre Valloire. Nous avons par exemple négocié avec Voyages Auchan la mise en avant de l'offre Valloire à l'intérieur d'un tract publicitaire distribué en boîte à lettres à 10 millions d'exemplaires.

Nous sommes en permanence à la recherche de nou-

veaux distributeurs et sommes présents dans de nombreux salons professionnels européens.

Concernant la fin de saison, nous comptons beaucoup sur l'opération « Montagne aux enfants » étendue cette année sur deux semaines qui permet aux enfants de moins de 16 ans de skier gratuitement et de participer à de nombreuses animations et activités mises en place par l'office de tourisme.

Valloire Réservations commercialise cette offre en la couplant avec l'offre d'hébergement pour une plus grande attractivité. Nous jouons ainsi pleinement notre rôle de « facilitateurs » pour une clientèle toujours plus exigeante et en attente de services.

Thierry Durand - Directeur

ÉCOLE

Le saviez-vous? Au temps où Valloire avait un château.

Il y avait un château posé sur le Rocher Saint Pierre. Le château était fait de tuf. Il était construit sur le Rocher Saint Pierre et existait déjà en 1200. Il avait trois tours, six pièces, une étable et une cave. Il y avait une tour carrée et deux tours rondes. Valloire appartenait à l'évêché de Maurienne.

Sous les ordres de l'évêque, un châtelain administrait Valloire. En 1831, le château était en ruines. Il fallait 630 000 écus pour le réparer. L'évêque, qui voulait le réparer, est mort. Son successeur n'a pas voulu réparer le château.

Les gens de Valloire se sont servi de ses pierres pour construire la nouvelle chapelle de Saint Pierre, sur l'emplacement d'une ancienne église qui était cernée d'un cimetière.



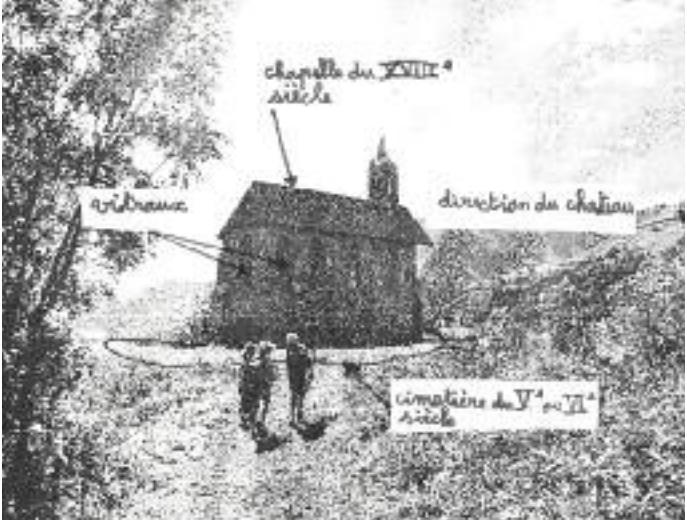
Un curé, faisant des fouilles autour de la chapelle, a mis à jour des sarcophages de pierre, qui ont été datés du cinquième siècle (époque de Clovis).

Non loin de cette église se trouvait une cure et un peu plus haut, le hameau des Sellettes.

On pense que ce serait le premier village de Valloire. A l'époque, les lits de la Valloirette et de la Neuvachette se rencontraient, plus bas, formant un marécage.

Ce marécage, aujourd'hui asséché, est le centre du village : Place.

CM1/CM2 de Valloire : Guillaume, Clara, Clothilde, Antonin.



Fabulettes

en fer blanc d'Anne Sylvestre



Jeudi 29 septembre, avec les classes de PS/MS et CP/CE1, nous sommes allés voir un spectacle à la salle du Galibier de Valloire.

C'était un spectacle de chansons. Une dame chantait des chansons pour enfants. Le décor était la cuisine d'une maison avec des casseroles, des marmites, des passeroles, tout en désordre. Tout autour d'elle, il y avait beaucoup de personnages fabriqués avec des ustensiles. Pendant qu'elle chantait, elle construisait parfois de nouveaux objets : un pantin, un bateau...

C'était amusant et très bien fait !

Texte collectif de la classe de MS/GS



Travaux d'automne

En cette période de l'année, il est urgent d'achever les chantiers entrepris à la fin de l'été :

Travaux suite à la crue du Rieu Benoît et de la Valloirette des 4 et 5 septembre 2011 : nettoyage du parcours de santé et évacuation des matériaux apportés par la crue entre le Rieu Benoît et le pont de l'asinerie, réalisation d'une passerelle en aval du pont et réparation des réseaux secs (électricité basse et moyenne tension, Télécom) et des réseaux humides (eau potable, eaux usées, adduction).

Travaux de réseaux : suite du chantier du dégrilleur, 1^{ère} tranche du réseau d'assainissement de la Rivine, fin des chantiers à Tigny et à l'Epinette, nettoyage des réservoirs, recherche des fuites à la piscine...

Travaux de voirie : suite de la traversée des Verneys (chantier terminé pour fin novembre), élargissement

d'un chemin à Poingt-Ravier et du chemin du Milieu aux Choseaux-Ville, confortement du talus du chemin des Trois Croix au hameau du Col, reprise du chemin de Bonnenuit, enrobés au Pontet et autres...

Travaux de bâtiment : finitions du chantier Salle Gabriel Julliard, préparation du chantier du bâtiment de la Poste.

Travaux d'entretien : à l'école, dans les logements saisonniers, aux ateliers municipaux, aux garderies Les Aiglons et Les Loupiots, amélioration du chauffage de l'église, aménagement des abris poubelles désaffectés en abribus ou locaux destinés aux clubs ou associations.

Travaux d'aménagement : mise en place de la fon-

taine Place de la Mairie, installation d'un gabarit de hauteur sur le parking de la salle Gabriel Julliard, finitions autour des conteneurs semi-enterrés et pose de la 2^{ème} tranche, aménagement pour les camping-cars sur deux emplacements du camping, réalisation d'un talus le long de la RD 902 entre l'UCPA et le Moulin Benjamin, remplacement des potelets manquants, pose d'un grillage le long du chemin des Choseaux-Ville, mise en place de croix à Roche Bernard, chemin des voûtes du Poingt-Ravier et aux Choseaux-Ville...

Préparation des animations : remise en état du matériel, installation d'un canon à neige à Pratier, arrivée électrique sur la piste de ski de fond des Verneys, mise en place des illuminations...



Comptes rendus de conseils municipaux

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 AOÛT 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s’est réuni le mardi 9 août 2011 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE Jacques MARTIN - Cyrille JULLIEN - Denis CHANCEL

Gérard VUILLERMET - Bernard GRANGE - Michel VIALLET

Jean NORAZ -Philippe GRANGE - Denis VINCENT

MME Alberte RETORNAZ

Représenté : M. Pierre CORNU (donne procuration à Denis VINCENT)

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L’EAU POTABLE ET DE L’ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité des services publics de l’eau potable et de l’assainissement.

2 - MARCHÉS DE RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE - AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX - VALIDATION DES RÉVISIONS DE PRIX - ACTUALISATIONS ET TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants précités et toutes les pièces nécessaires à leur exécution avec les entreprises susmentionnées

ci-dessous :

Il présente et explique les avenants à valider concernant les travaux :

Lot N°2 Charpente-Couverture-Ossature-Bois - Entreprise SAS Paul Giguët : avenant N° 1 d’un montant de 18 436.90 € HT et avenant N° 4 d’un montant de 5 681.00 € HT portant le montant du marché de 292 288.44 € HT à 323 246.34 € HT

Lot N° 5 – Cloisons doublages plafonds - Société Allamano : avenant N°4 d’un montant de 510 € HT, et moins value de 2 264.12 € HT portant le montant du marché de 47 755.40 € HT à 54 329.28 € HT

Lot N°10 Chauffe-eau / Solaire – Traitement d’air - Ravoire SAS : avenant N°1 d’un montant de 560.67 € HT, avenant N°2 d’un montant de 274.67 € HT, et avenant N° 3 d’un montant de 567.77 € HT portant le montant initial du marché de 104 500 € HT à 105 903.11 € HT

Lot N°11 Electricité – Courants faibles – Chauffage électrique - SARL Dompnier et Fils : avenant N°2 d’un montant de 990.25 € HT, avenant N°3 d’un montant de 5 231.33 € HT, et avenant N° 4 d’un montant de 1 369.80 € HT portant le montant du marché de 85 500 € HT à 93 899.11 € HT

Il précise également:

- que des travaux supplémentaires ont été demandés et réalisés sur le lot N°1 Démolition –Gros œuvre - Entreprise Truchet pour un montant de 2 668.00 € HT, portant le montant du marché de 189 443.50 € HT à 194 561.50 € HT

- qu’une actualisation de prix a été effectuée sur le lot N°8 Sols sables - SAS Revet pour un montant de 139.52 € HT, portant le montant initial du marché de 13 951.40 € HT à 14 090.92 € HT

- qu’une révision de prix a été effectuée sur le lot N°13 Équipement de cuisine - SAS Roussey et fils pour un montant de 594.45 € HT, portant le montant initial du marché de 19 815.00 € HT à 20 409.45 € HT.

3 - ATTRIBUTION D’UNE PRIME À MADAME MAUD GOBERT

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’attribuer à Madame Maud Gobert, Championne du Monde 2011 de Trail en individuel et par équipe, une prime spéciale de 3 000 €.

4 - ACQUISITION D’UNE COUVERTURE DE TERRASSE POUR LE RESTAURANT D’ALTITUDE DE THIMEL

Le Conseil municipal, à l’unanimité, approuve cette acquisition, fait le choix de la structure proposée par la Société Mr Abris de piscine, pour un montant de 49 514.40 € TTC, précise que le contrat de maintenance de la structure sera à la charge du délégataire du restaurant d’altitude, et autorise Monsieur le Maire à procéder à l’ensemble des formalités nécessaires à cette acquisition.

AFFAIRES DIVERSES

1 - PROJETS D’AMÉNAGEMENT VOIRIE DES CLOTS, AVENUE DE LA VALLÉE D’OR ET CHEMINEMENT PIÉTONNIER VALLOIRE-CURIA

Voirie des Clots : lancement des travaux en 4 tranches.

Avenue de la Vallée d’Or : création d’une Commission de travail composée d’élus et de représentants de commerçants : 1ère réunion fixée le 1er septembre 2011 à 8h30 en Mairie.

Cheminement piétonnier Valloire-Curia : lancement des études et des demandes de subventions.

2 - BILAN DU FESTIVAL ARTITUDE

Déficit global de l’évènement de 1 985 € : prise en charge par l’Office de Tourisme.

Prévoir une réunion pour une deuxième édition en 2012.

3 - GESTION DE LA FORÊT DES LOYES

Convention tripartite de pâturage signée entre la Commune, l’ONF et Monsieur Aimé MOTTARD.

4 - DOSSIER FONCIER RELATIF A LA RÉHABILITATION DE L’EX COLONIE JEANNE D’ARC AU COL

Attente du dépôt du permis de construire et de l’emprise du projet pour prise de décision sur d’éventuelle(s) cession(s) de parcelle(s).

5 - PROJET DE CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA VALLOIRETTE

Il est décidé à l’unanimité de réaliser une étude sur la création de cette centrale.

Il est décidé à la majorité (9 voix pour) de confier cette étude à la SOREA.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s’est réuni le mardi 13 septembre 2011 à 19h, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE Jacques MARTIN - Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU

Gérard VUILLERMET - Bernard GRANGE - Michel VIALLET

Jean NORAZ - Denis VINCENT - MME Alberte RETORNAZ

Représentés : M. Philippe GRANGE (donne procuration à Jacques MARTIN), M Denis CHANCEL. (donne procuration à Pierre CORNU)

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1 - BÂTIMENT DE LA POSTE – SIGNATURE D’UN PROTOCOLE D’ACCORD ET DE BAUX AVEC LA POSTE

Après avoir pris connaissance des termes du protocole d’accord, du bail dérogatoire, ainsi que du bail commercial, le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve ces termes, et autorise Monsieur le Maire à signer avec la Poste le protocole d’accord, le bail dérogatoire, et le bail commercial, ainsi que toutes les pièces qui seront nécessaires à leur exécution.

2 - HOMOLOGATION DES TARIFS DE LA BASE DE LOISIRS POUR LA SAISON D’HIVER 2011-2012

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve les tarifs de la Base de loisirs gérée par la SEM Valloire pour la saison d’hiver 2011/2012.

3 - HOMOLOGATION DES TARIFS DU RESTAURANT D’ALTITUDE DU CRÊT DE LA BRIVE POUR LA SAISON D’HIVER 2011-2012

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve les tarifs du Restaurant d’altitude du Crêt de la Brive géré par la SOREVAL dans le cadre de son contrat de concession pour la saison d’hiver 2011/2012.

4 - COUPES DE BOIS

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, demande à l’Office National des Forêts de bien vouloir procéder à l’automne 2011 au martelage des coupes désignées ci-après, précise la destination des coupes de bois réglées et leur mode de commercialisation et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Coupes à marteler :

Position par rapport à l’aménagement	Parcelles	Destination		Mode de commercialisation prévisionnel (1) pour les coupes vendues	
		Délivrance (volume estimé)	Vente (volume estimé)	Bois sur pied	Bois façonnés contrat
Coupes réglées	20		320		x
	27		470		x

5 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve la décision modificative suivante.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D023 : Virement à section invest.		34 300,00€
Total D023 : virement à la section d’invest		34 300,00€
D21561-105 Divers travaux eau potable		34 300,00€
Total D21 : Immobilisations corporelles		34 300,00€
R021 : virement section exploitation		34 300,00€
Total R021 : virement de la section fonct.		34 300,00€
R7068 : autres prestations de services		34 300,00€
Total R70 : ventes prod fab, prest serv, mar		34 300,00€

6 - BUDGET MICROCENTRALES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve la décision modificative suivante.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D6226 : honoraires		5 500,00€
Total D011 : charges à caractère général		5 500,00€
R741 : subvention d’exploitation		5 500,00€
Total R70 : ventes prod fab, prest serv, mar		5 500,00€

7 - PERMIS DE CONSTRUIRE MICHEL FALCOZ – ANNULATION DE LA TAXE LOCALE D’ÉQUIPEMENT

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, constate que la TLE relative au permis de construire N° 73 306 03 S 1025 de Monsieur Michel FALCOZ est sans fondement légal, et décide de la lui rembourser.

8 - MARCHÉS DE RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE - AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX AVENANTS AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D’ŒUVRE

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants précités et toutes les pièces nécessaires à leur exécution avec les entreprises susmentionnées :

Lot N° 4 – Menuiserie - Société Qualité Bois : avenant N°2 d’un montant de 900 € HT portant le montant total du marché à 71 452.85 € HT

Lot N°17 VRD – Abords- Enrobé - Martoïa BTP : avenant N°1 d’un montant de 24 091.14 € HT, avenant N°2 d’un montant de 3 440.00 € HT, et avenant N° 3 d’un montant de 5 040 € HT portant le montant initial du marché de 67 087.42 € HT à 99 658.56 € HT.

Marché de maîtrise d’œuvre conclu avec ABP Architectes, Ingénierie Ecotech, Ratel et BET Glière : le montant initial du marché de 117 500 € HT, calculé par l’application d’un taux de rémunération de 11.75 % sur un montant prévisionnel de travaux de 1 000 000 € HT, est porté :

- par un avenant N° 1, à 142 082.50 € HT (somme correspondant à l’application du taux de rémunération de 11.75 % sur un montant de travaux porté à 1 083 000 € HT, et à la somme de 14 830.00 € HT d’honoraires supplémentaires : OPC, cuisine collective, solaire et photovoltaïques),

- par un avenant N° 2, à 151 519.13 € HT (somme correspondant à l’application du taux de rémunération de 11.75 % au montant total et définitif des travaux de 1 137 404.94 € HT, et à la somme de 17 878.05 € HT d’honoraires supplémentaires : OPC, cuisine collective, solaire et photovoltaïques).

9 - AVENANT AU MARCHÉ DE TRANSPORT PAR NAVETTES TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant permettant d'intégrer, au marché de prestations de transport par navettes signé avec la Société Transavoie, une nouvelle formule d'indexation des tarifs et autorise Monsieur le Maire à le signer.

10 - DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LA POSE D'UNE COUVERTURE DE TERRASSE AU RESTAURANT D'ALTITUDE DE THYMEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer la déclaration préalable et à signer les documents nécessaires à cette réalisation.

11 - RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS RELEVANT DE LA CATEGORIE B

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer le régime indemnitaire ci-après au bénéfice des agents de catégorie B de la Commune :

Prime de Service et de Rendement		
Grades	Taux de base maximum	Montants individuels maxi.
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	116.66 €/mois	233.33 €/mois
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	107.41 €/mois	214.83 €/mois
Technicien	82.16 €/mois	164.33 €/mois

Indemnité Spécifique de Service			
Grades	Taux de base annuel	Coefficient du grade	Coefficient de modulation individuelle
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	361.90 €	16	De 0.9 à 1.1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	361.90 €	16	De 0.9 à 1.1
Technicien	361.90 €	8	De 0.9 à 1.1

Prime Technique de l'Entretien, des Travaux et de l'Exploitation
 Le versement de la PTETE est réservé aux agents occupant un poste d'exploitation, d'entretien et de travaux routiers dans les zones connaissant les conditions particulières, notamment climatiques, de la montagne.

Le montant maximal annuel applicable est de 4 200 €.

Périodicité de versement

Le paiement des primes fixées par la présente délibération sera effectué selon une périodicité mensuelle.

Modulation individuelle

Le Maire pourra moduler les attributions individuelles des primes ci-dessus en fonction de la manière de servir de l'agent, de son assiduité et des responsabilités qui lui sont confiées.

Modulation pour prise en compte de l'absentéisme

L'objectif est de cibler les arrêts maladie ordinaires répétitifs, source importante de désorganisation des services. En conséquence, la nature des absences prises en compte exclut les maladies graves et lourdes (CLM/CLD).

Absences prises en compte :
 - Maladie ordinaire.

Absences non prises en compte :
 - Accident de travail,
 - Maladies professionnelles,
 - Congés de Longue Maladie et maladie de Longue Durée,
 - Congés de maternité et maladie ordinaire liée à la grossesse,
 - Congés d'adoption et de paternité.

Le montant du régime indemnitaire est modulé en fonction des absences constatées sur le mois précédent. Un jour d'absence est compté comme un 30ème de mois. Le montant du régime indemnitaire est calculé au prorata des jours de présence.

Clause de revalorisation

Les primes et indemnités sus - citées feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou taux seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire.

Date d'effet

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/10/2011.

Abrogation de délibérations antérieures

Toutes les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire des agents de catégorie B sont abrogées.

12 - PROTOCOLE D'ACCORD AVEC MADEMOISELLE MYLÈNE SAVOYE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord avec Mademoiselle Mylène SAVOYE, qui permettra de réaliser un tunnel pour le passage des skieurs entre le massif de la Sétaz et celui du Crêt du Quart.

13 - CONVENTION D'HONORAIRES AVEC LE CABINET D'AVOCATS HASCOËT ET ASSOCIÉS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une Convention d'honoraires avec le Cabinet d'avocats Hascoët et Associés ; celle-ci a pour objet de définir les conditions de rémunération du Cabinet d'avocats pour les besoins de la défense de la Commune dans le cadre du litige qui l'oppose à son ancien conseiller et à son assureur en responsabilité civile suites aux fautes commises dans le conseil exercé dans « l'Affaire de l'Espace Valloire-Galibier », opposant la Commune à Madame Cécile Magnin.

14 - TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ – REFUS DE MISE EN OEUVRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, refuse de mettre en œuvre la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE), qui permet à la Commune de multiplier le tarif des taxes par un coefficient compris entre 0 et 8.

15 - PLAN D'ACTION ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de s'engager à réaliser, sous réserve de la labellisation du projet de PAPI « Pays de Maurienne » et en partenariat avec le Syndicat du Pays de Maurienne, l'action relative aux travaux de protection du secteur de l'Asinerie à Valloire : régulation du transport solide et protection des lieux habités, et sollicite dans ce cadre l'obtention de subventions les plus élevées possibles auprès de la DDT, de l'État et de l'Agence de l'Eau.

16 - MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE RACCORDEMENT ET LA RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES DU HAMEAU DE LA RIVINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le choix fait par la Commission d'appel d'offres, à savoir celui de retenir l'offre de l'entreprise MAURO MAURIENNE SAS pour un montant de 176 385.26 € HT, et autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces nécessaires à son exécution avec l'entreprise susmentionnée.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 OCTOBRE 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le 3 octobre 2011 par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : MM.Christian GRANGE - Jacques PRAT - M. Adrien SAVOYE - Jacques MARTIN - Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Denis CHANCEL - Gérard VUILLERMET - Michel VIALLET - Jean NORAZ
 Philippe GRANGE - Denis VINCENT - Mme Alberte RETORNAZ

Absent ayant donné procuration :

M. Bernard GRANGE donne procuration à Jacques PRAT.
 Mme Alberte RETORNAZ est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte ce mardi 11 octobre 2011, à 18 heures, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur Christian GRANGE.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES REMONTÉES MÉCANIQUES ET DU DOMAINE SKIABLE AVENANT À LA CONVENTION DE CONCESSION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant à la convention de concession pour la gestion des Remontées Mécaniques et du Domaine Skiable relatif aux modalités de paiement de la redevance à la Commune par la SEM Valloire, désigne et autorise Monsieur Jacques PRAT à signer cet avenant avec la SEM Valloire, ainsi que toutes les pièces qui seront nécessaires à son exécution.

2 - HOMOLOGATION DES TARIFS DU RESTAURANT D'ALTITUDE DE THIMEL POUR LA SAISON D'HIVER 2011-2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du Restaurant d'altitude de Thimel géré par Madame Carène THORAL dans le cadre de son contrat de concession pour la saison d'hiver 2011/2012.

3 - BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 sur le Budget Communal.

4 - BUDGET ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 sur le Budget des Equipements Touristiques, qui consiste en des ouvertures et ajustements des crédits.

5 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES IRRECOUVRABLES

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 4 voix contre (Jacques MARTIN – Michel VIALLET – Denis VINCENT – Alberte RETORNAZ), décide d'admettre en non-valeur les titres ci-dessous présentés :

Sur le budget de l'Eau et de l'Assainissement Exercice 2007	
Titre N°900001000631/2007	
La Taverne de Valloire Madame Gaden gérante	445.90 €
Titre N°900020000102/2007	
La Taverne de Valloire Madame Gaden gérante	169.15 €

Exercice 2008	
Titre N°900017000663/2008	
La Taverne de Valloire Madame Gaden gérante	2 289.61 €
Titre N°900017000665/2008	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	81.84 €
Titre N°900017001065/2008	
SCI Les 3 Soupières	1 078.07 €

Exercice 2009	
Titre N° R-5-106/2009 Laëtitia Chabot	91.90 €
Titre N° R-1-284/2009 Francis Garcia	161.11 €
Titre N° R-1-577/2009 Philippe Michelland	81.64 €

Sur le budget de la Commune Exercice 2004	
Titre N° 530/2004 Luc Franchet	610.00 €

Exercice 2005	
Titre N° 900411000385/2005 Emmanuel Liso	117.44 €
Titre N° 900543000301/2005 Emmanuel Liso	50.60 €
Titre N° 900566001161/2005 Emmanuel Liso	65.60 €

Exercice 2006	
Titre N° 900435000455/2006 Emmanuel Liso	151.73 €

Exercice 2007	
Titre N° 127/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	415.00 €
Titre N° 128/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	415.00 €
Titre N° 129/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	415.00 €
Titre N° 130/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	415.00 €
Titre N° 14/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	362.00 €
Titre N° 15/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	362.00 €
Titre N° 16/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	362.00 €
Titre N° 17/2007	
La Taverne de Valloire - Madame Gaden gérante	176.00 €

Exercice 2008	
Titre N° 900644000169/2008 Maître Béatrice Bani	50.61 €

Exercice 2009	
Titre N° 191/2009 Patricia Violet	178.00 €
Titre N° 717/2009 Maria Teresa Chiodi	593.00 €

6 - TRAVAUX LIÉS A LA CRUE DU RIO BENOÎT DU 4/09/2011 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FREE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre du Fonds risques et érosion exceptionnels (FREE) pour les travaux de remise en état, de reconstruction et de protection du domaine public communal réalisés en urgence à la suite de la crue du Rio Benoît du 4 septembre dernier.

7 - TARIFS DE LOCATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les montants de loyers mensuels proposés et précise que ceux-ci seront appliqués à compter du 1er novembre 2011 comme ci-dessous :

BÂTIMENTS	LOYERS 2011
La Fornache.....	275€
STUDIOS LOUÉS À L'ANNÉE	
La Fornache.....	388€
STUDIOS LOUÉS À LA SAISON	
CAMPING SAINTE THECLE	
Studios 1 et 2.....	445 €
GROUPE SCOLAIRE	
Logement directeur.....	462 €
EX-MAISON PEIROLO	
SEM Valloire.....	940 €
BÂTIMENT GRANGE - PLACE DE L'ÉGLISE	
Duplex.....	275 €
Studio.....	161 €

Il propose d'ajouter à cette liste :	
IMMEUBLE DES 3 ÉVÊCHÉS	
Studio.....	445 €
ANCIENNE ÉCOLE DES VERNEYS	
Maison.....	550 €

Il est précisé que ces loyers seront automatiquement révisés au 1er janvier de chaque année par application de la moyenne de l'indice INSEE de référence des loyers des 3 derniers trimestres de l'année précédente, arrondi à l'euro le plus proche.

8 - RÉSERVE FONCIÈRE – ACQUISITION DE PARCELLES
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir à Madame Michèle COINDET, des parcelles situées sur l'emprise de pistes, sur le parcours de santé et sur l'emprise des pâturages de la ferme des Granges pour un montant total de 4 883.40 €, décide de majorer ce prix global d'une indemnité de 116.60 € pour le bois, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune et précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

9 - TABLEAU DES EFFECTIFS
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant le départ en congé paternité d'un agent, crée un poste d'adjoint technique de 2ème classe non titulaire saisonnier auprès de l'équipe voirie en saison d'hiver et approuve le tableau des effectifs de la Commune ainsi modifié.

10 - MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN SERVICE DE LA MICROCENTRALE DES EAUX USÉES DE LA CALYPSO
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'avenant N°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la remise en service de la microcentrale de la Calypso, pour un montant de 10 300 € HT, qui intègre deux missions complémentaires confiées au Cabinet Montmasson, il autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Quelques nouvelles de l'AEP

Le dossier du passage au numérique se débloque enfin pour le cinéma de Valloire :
Pour des raisons administratives le cinéma de Valloire ne pouvait prétendre au plan de financement mis en place par le Centre National du Cinéma et par la région Rhône-Alpes. Après de multiples démarches, rencontres, courriers, la machine administrative a pris en compte notre spécificité et nous a accordé, à titre d'exception, l'ouverture d'un dossier de demande d'aide. Sans présumer de la décision finale cette étape était incontournable. Bien que très en retard nous allons essayer de faire et de déposer rapidement ce dossier. Pour le cinéma de Valloire il y a là un moment important, puisque le passage au numérique sera indispensable pour continuer à avoir une programmation de qualité (échéance fin de l'été 2012).

My taylor is rich
Cette phrase est restée célèbre pour illustrer l'apprentissage de la langue de Shakespeare, avec une méthode qui a fait plus pour la richesse de son concepteur que pour le développement de la maîtrise de l'anglais pour les français. Notre directrice d'école se met à la disposition des enfants depuis 3 ans, en dehors des activités scolaires et dans le cadre des activités de l'AEP, afin d'initier à cette langue les enfants du village les jeudi et vendredi des semaines hors vacances scolaires

L'école de musique évolue
En plus des cours de guitare toujours encadrés par Alex, des cours de batterie ont redémarré. Ils existaient il y a quelques années mais avaient cessé par faute d'amateurs. Les cours de piano recommenceront dès le début janvier avec Cécile qui fait cet automne une pause « maternité ». L'école de musique du canton propose également des cours de clarinette, de flûte traversière et de solfège donnés par Monsieur Pierre Gastaud son directeur. Les enfants, vont pouvoir skier en musique et en chansons, cet hiver sur les pistes de Valloire !!!

L'école de théâtre change son rythme
Nathalie Bar notre professeur de théâtre, actrice, metteur en scène est responsable cette année à plein temps des activités de théâtre sur St.Jean de Maurienne. Au lieu d'une activité chaque semaine, des périodes « bloquées » sont mises en place, certains week-ends et pendant les vacances scolaires. Les inscriptions sont déjà nombreuses, pour cette activité permettant avec joie et rires à nombre d'enfants, expression, mise à l'aise, relation à l'autre. Le spectacle de fin d'année aura lieu en juin comme d'habitude

Pas d'âge pour l'informatique
Depuis de nombreuses années grâce à l'aide des collectivités locales mais aussi de sponsors locaux (merci Grégoire) le centre culturel développe une action en direction des populations pour l'initiation aux NTIC (nouvelles techniques d'information et de communication). Ainsi après avoir donné des cours aux enfants de l'école, aux adultes volontaires, mais également aux professionnels de la station, il accueille les Viollettes d'Or, qui se lancent dans une opération d'envergure pour l'initiation de leurs membres. Avec leurs ordinateurs portables ceux-ci viennent une fois par semaine en maîtriser le fonctionnement. L'AEP a donc mis à la disposition du club, sa salle multimédia, mais aussi un conseiller. L'ACA a envoyé un bénévole et l'AEP un salarié, mais cette façon de faire ne peut être que provisoire. Un appel à la Com-Com a été lancé pour que le spécialiste de l'informatique de St.Michel (rémunéré) n'ait plus peur de la route du Col du Télégraphe !!!

Restez souple
Dulcie vous attend tous les mardis et tous les jeudis de l'intersaison pour vous faire partager le plaisir de la gym en douceur et en musique. Moment chaleureux de rencontre, provoquant autant de bien au corps qu'à l'esprit.

Festi'Valloire
Depuis l'année dernière ce grand moment de cinéma en Sa-

voie à pris de l'ampleur en se décentralisant sur la vallée de la Maurienne. Du 07/01/2012 au 14/01/2012 ce rassemblement du monde du cinéma, de la télévision et de la presse se partagera entre St.Jean de Maurienne, Valloire, mais aussi St.Michel et Modane. De nombreux cinémas de la vallée, séduits par la qualité de notre Festival souhaitent s'y associer. Le Conseil Général du département, mais aussi France Télévision seront partenaires. Comme il y a deux ans des courts seront faits par de jeunes réalisateurs sur Valloire, et des films réalisés localement seront en compétition. Nous cherchons des volontaires (5 ou 6) cinéphiles pour constituer le jury attribuant le prix du public. Une seule obligation, voir tous les films en compétition (2 soirs). La compétition de ski mise en place par l'ESF sera ouverte à tous. Comme d'habitude il est trop tôt pour donner des noms d'invités, mais avec fierté nous pouvons constater que des Festivals ayant des notoriétés plus médiatiques comme Beaurepaire ou l'Alpe d'Huez ont fait le choix de nous ressembler, aussi bien dans leurs programmes, qu'avec leurs invités. Souhaitons que Valloire sache utiliser au mieux cet événement pour communiquer et être une fois encore la station de la Maurienne la plus « remarquable » Comme d'habitude nous vous donnons rendez-vous sur le document d'information sortant 7 fois dans l'hiver pour tous les détails de la vie culturelle et événementielle. Bonne fin d'automne et courage pour cet hiver 2011-2012.

L'AEP est déjà dans l'ambiance !!!

Jean-Loup Binias



NAISSANCES

Hugo Berion
né le 12 avril 2011 à Lyon
fils de Julien Berion et de Julie Retornaz

Axel Delévaux
né le 30 mai 2011 à Thonon-les-Bains
fils de Mathieu Delévaux et d'Elise Martin

Malaury Gajovic Planes
né le 8 août 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fils de Jérôme Gajovic et de Cécile Planes

Bastien Gilbert
né le 11 août 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fils de Pascal Gilbert et de Sophie Rodriguez

Nathan Feutrier
né le 1er septembre 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fils de Nicolas Feutrier et de Bérengère Encrenaz

Alexis Savoye
né le 29 septembre 2011 à Lille (59)
fils de Lionel Savoye et d'Agathe Bridoux

Adèle Cousin
née le 30 septembre 2011 à Saint-Jean-de-Maurienne
fille d'Aurélien Cousin et de Mélanie Rapin

Lya Rosset
née le 3 octobre 2011 à Guilhaud-Granges (Ardèche)
fille de Pascal Rosset et de Sandra Riou

Gabin Maurice
né le 4 octobre 2011 à Saint-Jean-de-Maurienne
fils d'Olivier Maurice et d'Amélie David

Alexis Giraud
né le 7 octobre 2011 à Saint-Jean-de-Maurienne
fils de Delphin Giraud et de Virginie Troccaz

Lison Gex
née le 14 octobre 2011 à Saint-Jean-de-Maurienne
fille de Grégoire Gex et de Marie Poirot

Lenny et Nino Delplace
nés le 18 octobre 2011 à Chambéry
fils de David Delplace et de Chloé Laurent



MARIAGES

Lionel Savoye et Agathe Bridoux
le 4 juin 2011 à Valloire

Vincent Falcoz et Angélique Rouxel
le 11 juin 2011 à St-Jacut-les-Pins (Morbihan)

Benjamin Chatel et Maryline Gronwald
le 24 septembre 2011 à Valloire

Georges Giraud et Christel Cartelot
le 1er octobre 2011 à Valloire

Jérôme Villermet et Christelle Scotto Di Luzio
le 22 octobre 2011 à Valloire

DÉCÈS

Léa Albanel veuve d'Augustin Magnin
à Valloire le 10 août 2011 à l'âge de 98 ans

François Joseph Rapin
Le 13 octobre 2011 à Cournon d'Auvergne (63) à l'âge de 82 ans

MERCI aux bénévoles de l'été

L'union fait la force, voilà un dicton qui s'est sans cesse vérifié tout au long de la saison d'été. Chaque année en effet, pas moins de 200 personnes donnent bénévolement de leur temps et de leur énergie en répondant à l'appel de leurs associations pour apporter leur aide aux nombreuses manifestations qui émaillent l'été. Dévouement pour une cause commune : un été qui roule et qui satisfasse tous les touristes attendus.

Mais qui sont ces volontaires ? La plupart du temps des valloirins mais aussi des résidents et même des touristes qui s'impliquent, naturellement, dans la vie du village pour tous les événements de la station. Aussi pour la deuxième année consécutive Christian Grange, maire, et le conseil municipal ont tenu à les remercier en les mettant à l'honneur. Ainsi toutes les générations confondues se sont retrouvées autour d'un apéritif dînatoire à la salle Gabriel Julliard, mercredi 31 août, à 19 heures.

Certes, Fête du patrimoine, Art et Matière, Festival du cirque, Pic Sonne, Baroque, fête du 15 août se succèderaient de la même façon ainsi que les événements

sportifs comme l'Enduro series, les tournois de tennis, le Trail du Galibier et bien d'autres mais il y manquerait la convivialité, l'accueil, l'ambiance chaleureuse et sympathique. Toutes ces personnes mettent la main à la pâte avec bonne humeur et constance. Leur amitié indéfectible pour Valloire les réunit et au cours de cet apéritif l'occasion leur a été donnée d'évoquer les bons moments et de se promettre de dresser leurs manches à nouveau l'an prochain. Entre eux se sont créés des liens d'amitié grâce à tous ces actes gratuits mais gratifiants.

Quelle belle récompense pour eux de vivre une saison d'été réussie. Commune, Office de Tourisme, AEP, SEMValloire, principaux acteurs de ces événements ont vraiment besoin de toutes ces associations et de tous leurs bénévoles.



Profitez-vous aussi des sorties proposées par l'association cantonale d'animation ?



Tout au long de l'année, les bénévoles et salariés de l'association cantonale d'animation vous proposent un programme de sorties.

Entre amis ou en famille, il y en a pour tous les goûts : nature, culture, patrimoine...

Les prochaines dates à noter sur vos agendas !

Pour vous inscrire c'est très simple, contactez nous : 04 79 56 66 09 / acaanimation@wanadoo.fr

Découverte

Peinture, visite du musée GIANADDA

Dimanche 6 novembre - Animation Famille - Journée complète
RDV 6h gare routière de St-Michel-de-Maurienne et retour vers 20h.

Tarifs (en fonction du quotient familial) :

Enfants de 4 à 15€ - Adultes de 6 à 20€

La Fondation Gianadda est un grand site d'exposition d'art privé accessible au public, situé à Martigny dans le canton du Valais en Suisse.

Plus de deux fois par an, de grandes expositions sont organisées qui permettent de découvrir des œuvres issues de collections privées, rarement exposées au grand public. En l'occurrence, nous pourrions y découvrir les tableaux du peintre Claude MONNET. Dans l'enceinte du musée, vous pourrez aussi y découvrir les jardins de la fondation, le parc des sculptures, le musée Gallo-Romain.

Concerts symphoniques

Musiques d'Hollywood / Lyon

Samedi 26 novembre 2011

Auditorium / Orchestre national de Lyon

Animation Famille proposée en partenariat avec l'école de musique de la communauté de communes Maurienne Galibier

RDV 14h gare routière de St-Michel-de-Maurienne et retour prévu vers 22h30

Tarifs (en fonction du quotient familial) :

Enfants de 4 à 15€ - Adultes de 6 à 20€

Musiques de films extraites de Ben Hur, Rebecca, Psychose, Autant en emporte le vent, Forrest Gump, Avatar... Le panorama de la musique américaine proposé par Léonard Slatkin ne pouvait ignorer les studios d'Hollywood. Pour l'occasion, le directeur musical de l'orchestre

national de Lyon confie la baguette à Ludwig WICKI, maître d'œuvre des ciné-concerts le Seigneur des Anneaux.

Salon pour les petits et les grands

Salon du jeu et du jouet à Ugine

Dimanche 4 décembre - Animation famille - Journée complète

Tarifs (en fonction du quotient familial) :

Enfants de 2 à 8€ - Adultes de 5 à 10€

RDV 10h gare routière de St-Michel-de-Maurienne et retour vers 19h

Véritable ludothèque géante, cette grande manifestation culturelle a vocation de favoriser la découverte et la pratique du jeu et du jouet sous toutes ses formes. Plus de 3000m2 réservés au jeu et au jouet, des ateliers y sont organisés.

Danse contemporaine

Octopus

Vendredi 9 décembre - Animation famille (enfants à partir de 10 ans)
RDV 17h45 – gare routière de St-Michel-de-Maurienne et retour vers 22h30.

Tarifs (en fonction du quotient familial) :

Enfants de 4 à 15€ - Adultes de 6 à 20€

Octopus est le titre de cette nouvelle création de Philippe DECOUFLE. Sur le plateau, OCTOPUS, pièce pour huit danseurs et deux musiciens live, articule des morceaux de danse et de théâtre.

Marionnettes sur l'eau

Le maître des marionnettes

Mardi 28 février - Animation famille

RDV 18h45 – gare routière de St-Michel-de-Maurienne et retour vers 23h00.

Tarifs (en fonction du quotient familial) :

Enfants de 4 à 15€ - Adultes de 6 à 20€

Connaissez-vous les marionnettes sur l'eau du Vietnam ? Ce théâtre traditionnel fait de figurines aux couleurs vives que d'invisibles manipulateurs contrôlent à distance au dessus d'un plan d'eau noire....

Pensez à récupérer le guide des sorties (notamment disponible au centre culturel de Valloire)



Guide du canton : l'avez-vous reçu ?

Comme chaque année nous avons diffusé le guide des associations du canton. Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du canton début septembre, si vous ne l'avez pas reçu, contactez nous pour en récupérer un exemplaire.

Organisé en différentes rubriques, ce guide présente :

- Les services de la communauté de communes Maurienne Galibier
- Les communes du canton
- Les associations du canton avec toutes les informations pratiques pour les activités
- Les services à la population proposés sur la vallée de la Maurienne

Association Cantonale d'Animation

13 rue du Général Ferrié 73140

St-Michel-de-Maurienne

Tel : 04 79 56 66 09

dev.aca.stmichel73@orange.fr

acaanimation@wanadoo.fr

Accueil des associations

Lundi, mardi, jeudi : 09h-12h – 13h30-18h

Vendredi : 09h-12h

www.acastmichel.org / Pour recevoir chaque semaine toutes les informations du canton, pensez à vous inscrire à la lettre d'informations de l'ACA

Sapeur-pompier volontaire, un engagement citoyen

Chaque année, les sapeurs-pompiers de Valloire réalisent près de 300 interventions pour porter secours aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

Pour assurer ces missions, le centre de secours, sous les ordres du lieutenant Paul Beaumont, compte aujourd'hui 34 sapeurs-pompiers volontaires qui se forment et se relaient pour être prêts à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Saisonniers, commerçants, employés, artisans, étudiants... ce sont des hommes ou des femmes « presque ordinaires » qui, en parallèle de leur profession, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de s'investir dans un engagement au service de la communauté et d'être disponibles pour porter secours à leurs concitoyens. Ils perçoivent pour cela une indemnité sous forme de vacation horaire.

Pour assurer leurs missions, les sapeurs-pompiers suivent dès leur recrutement une formation initiale de 6 semaines puis des formations continues ou de

perfectionnement tout au long de leur carrière afin d'assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours.

Aujourd'hui installé dans des locaux fonctionnels et conviviaux, le centre de secours de Valloire recrute chaque année des nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.

Vous êtes dynamique, sportif, vous aimez l'action... venez rejoindre la grande famille des pompiers de France, qui compte aujourd'hui plus de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires.

Pour cela, il faut être âgé d'au moins 17 ans, remplir les conditions d'aptitude sportive et médicale, jouir de ses droits civiques.

De nombreuses dispositions officielles existent aujourd'hui pour faciliter la compatibilité entre activité professionnelle et volontariat sapeur-pompier.

Renseignez-vous auprès du Centre de secours de Valloire en prenant rendez-vous avec le chef de centre par mail : csmlvalloire@sdis73.fr



Concours des maisons fleuries 2011

Résultats du concours communal

MEMBRES DU JURY :
Liliane FEUTRIER, Gérard RAGONE, Josette GRANGE
Alberte RETORNAZ, Josette NORAZ, Nathalie ROULY

1^{ère} catégorie
PROPRIÉTÉS FLEURIES
a/ Villa

TH 2^{ème} année GRANGE Annick
1 CENDROWSKI Monique
2 SAVOYE Isabelle
3 CHALVET Chantal

b/ Habitation traditionnelle
1 FEUTRIER Liliane
2 RAPIN Léonie
3 DUVERNEY-PRET Dominique

c/ Villa avec aménagement paysage
TH 3^{ème} année NORAZ Josette
1 ex-aequo NORAZ Pierre-Olivier
LEGUENNEC Michèle
3 POMMERET Daniel

2^{ème} catégorie
HABITATIONS AVEC DÉCOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE
TH 2^{ème} année GIRARD Claudie
1 MARTIN Mireille
2 GIRAUD Lucienne
3 FALCOZ François

3^{ème} catégorie
FERMES FLEURIES EN ACTIVITÉ
1 MAGNIN Vincent

4^{ème} catégorie
BALCONS OU TERRASSES
BALCONS
a/ Villa
TH 1^{ère} année MAGNIN Marie
1 GRANGE Nicolas
2 SAVOYE Etienne

b/ Habitation traditionnelle
1 PEILLEX Annie
2 MICHELLAND Françoise
3 MAUGER-MICHELLAND Isabelle

c/ Immeuble collectif
1 FERDINAND Patricia
2 RAMBAUD Mapie
3 SAVOYE André

TERRASSES
1 RAPIN Rémi
2 BETTSCHEN Mireille
3 BALMAIN Lucienne

5^{ème} catégorie
IMMEUBLES COLLECTIFS
1 LES 3 ÉVÊCHÉS

6^{ème} catégorie
HÔTELS RESTAURANTS
a/ Hôtels
1 ex-aequo LA POSTE
LE CHRISTANIA
3 LE CREY ROND

b/ Restaurants
1 GRANGE DE THELCIDE
2 PLANCHER DES VACHES
3 AU RESTO GRILL ET PASTA

7^{ème} catégorie
COMMERCE-BARS
a/ Commerces
1 NAGANO SPORT
2 TERRE ET MATIÈRES
3 ex aequo VALLOIRE RÉSERVATIONS
MAGNIN SPORTS

b/ Bars
1 LE CENTRE
2 LE BEAUSEJOUR
3 LE PUB L'ATELIER

8^{ème} catégorie
ENTREPRISES
1 BELLET Louis
2 ex aequo GRANGE Guy
PARDO sarl

10^{ème} catégorie
LES HAMEAUX
1 LE PRAZ
2 LE COL
3 LE SERROZ

11^{ème} catégorie
LES PARCS ET JARDINS D'AGREMENT
1 ex aequo PEROLLO Colette
PETRAZ Christian
3 ex aequo MICHELLAND Denis
ANDRIEU Jeanne

12^{ème} catégorie
TOURISME ASSOCIATIF
TH 1^{ère} année LE BEAUVOIR
1 LE HAVRE
2 LE VAL D'OR
3 LES PLANS – PEP 76

13^{ème} catégorie
POTAGERS FLEURIS
1 MAGNIN Sylvie
2 KRAVTCHENKO Nelly
3 DUBOIS Nicole

14^{ème} catégorie
GÎTES
TH 2^{ème} année DAL-BON Dominique
1 RAGONE Gérard
2 FEUTRIER Marie-Hélène et Stéphanie
3 MICHELLAND Gisèle

15^{ème} catégorie
FAÇADES
1 RETORNAZ Alberte
2 RAMBAUD Georges
3 GRANGE Fabienne

16^{ème} catégorie
INNOVATION – RENOVATION
1 DESGEORGES Patrice
2 LE DIABLOTIN DU PETIT TRAIN
3 PIREL Paulin

17^{ème} catégorie
FLEURISSEMENT ET TRAVAIL D'ENSEMBLE
TH 1^{ère} année ROL-GRANGE Geneviève-Josette
1 SEIGLE Marguerite
2 PASQUIER César

18^{ème} catégorie
CHAPELLES
1 LE COL
2 LA BORGÉ

ENCOURAGEMENTS
BOIS Savine
GIRAUD Georges
ROULY Bruno - Camping
TAVEL Jeannine
CHEVAUDONAT Caroline



L'Uzel



Le lundi 3 octobre à 20h30, les répétitions de la chorale ont repris, à l'AEP. Sous la direction, comme à la fin de la saison dernière, du chef de chœur Pierre Gastaud, directeur de l'école de musique de Saint-Michel-de-Maurienne, bien connu à Valloire pour les cours de solfège, les cours de clarinette et les cours de flûte traversière qu'il donne à l'école de Valloire.

Les répétitions auront lieu le lundi de chaque semaine sauf pendant les vacances scolaires. Tous étaient heureux de se retrouver d'autant plus que de nouvelles recrues sont venues grossir le noyau dur du groupe. Ainsi Lisa Grimaldi, Manna Mégard, Yvette Rambaud, Marie Touraut et Mireille Betchen sont nouvelles et quelques autres reviennent après une petite pause comme Marina Galy, Marie Laurent et Frédérique Reydet. Une belle année en perspective avec le projet d'un concert en mars/avril. Les rangs des hommes se sont éclaircis. Les basses ont été heureux de retrouver Etienne Falcoz, véritable pilier du groupe et en appellent aux bonnes volontés masculines du village qui auraient envie de se joindre à eux mais qui n'osent peut-être pas. Aucune inquiétude à avoir, l'Uzel est une chorale sympathique et conviviale où l'on peut s'intégrer très vite et où on se sent bien.

Les violettes d'or

Apprentissage de l'informatique

En attendant le stage d'informatique promis par la Communauté de Communes, un groupe d'ainées de Valloire poursuit sa formation dans cette nouvelle technologie ! Grâce à l'aide des bénévoles de l'ACA de St-Michel et grâce à L'AEP de Valloire, elles profitent de l'accueil gratuit dans les locaux du Centre Culturel. Elles progressent et font la découverte d'internet. Tout cela est super ! Encore un grand merci aux formateurs ! Béatrice Magnin

Forum des associations

Les aînés ruraux étaient présents et tenaient un stand d'ouvrages faits main. Un nombre assez important de personnes, toutes générations confondues, très intéressé par les différents points de tricot, n'a pas hésité à se renseigner et même à croiser les aiguilles auprès de Béatrice Magnin et Zizou pour s'initier ou retrouver quelques points oubliés. Les rencontres de la journée avec le public et les autres associations a été appréciée de tous.



Festival Valloire baroque, 2 ans déjà



Le souvenir est encore frais dans les esprits ! De nombreux moments d'émotion musicale ont jalonné le Festival 2011 !

Du concert d'ouverture, mardi 2 août, avec les Fleurs musicales effeuillées par le baryton Thomas van Essen, au concert de clôture dédié à Rosenmüller le jeudi 11, enflammé par la voix de la soprano Raquel Andueza, les dix concerts du festival ont conquis un public nombreux, avec plus de 2200 entrées. Il faut d'ailleurs y ajouter les 220 entrées des trois conférences « Libre-cours ».

Il existe donc bien à Valloire un réel appétit pour des activités culturelles de qualité !

Deux concerts gratuits étaient destinés à un jeune public et à un public néophyte ; ils ont rencontré un succès très important en dépit d'œuvres d'un abord relativement difficile.

Les deux journées de « Proms » aux Trois Croix ont à nouveau été des expériences « uniques » très appréciées des festivaliers. Rappelons que les Proms sont des « promenades musicales », en intimité avec les musiciens et qui mélangent concerts, promenades, déjeuner sur l'herbe et conférence.

Festivaliers et musiciens sont ensemble pour marcher, déjeuner, échanger et, en définitive, vivre une expérience musicale unique et chaleureuse. Cet été, les festivaliers ont pu converser dans la plus grande simplicité avec des artistes de réputation internationale tels Marcel Ponsoe, Amandine Beyer ou Jan de Winne. Les Proms marquent vraiment le style « unique » du Festival Valloire baroque, une fête conviviale qui mêle étroitement musique, montagne et patrimoine.

Les trois grands concerts de soirée ont offert des moments forts d'émotion esthétique et ils ont recueilli un très large assentiment du public.

Outre le concert Rosenmüller déjà évoqué, il faut mentionner le concert du mercredi 3 août par l'ensemble Il Gardellino qui nous a offert un programme riche et subtil ; alternativement, il nous invitait à méditer avec les cantates de Bach et le sublime « Al santo sepolchro » de Vivaldi, ou à nous réjouir avec le concerto pour hautbois de Marcello ou le concerto La Notte du même Vivaldi.

Nouveauté ! Une très grande œuvre – Les Vêpres à la Vierge Marie de Monteverdi – a été présentée à mi-festival. Ce chef-d'œuvre du répertoire baroque, magistralement interprété par La Chapelle Rhénane sous la



direction de Benoît Haller, a marqué les esprits par sa beauté somptueuse mais aussi par le fait qu'il semblait avoir été composé pour la riche église baroque de Valloire avec laquelle il ne pouvait mieux résonner.

Autre nouveauté ! La Master Class de chant soliste a réuni 9 jeunes talents appelés à chanter dans les opéras européens. Elle s'est conclue par un concert brillant de virtuosité vocale.

Le nombre des entrées, les retombées média et les témoignages que nous avons reçus des festivaliers nous donnent le sentiment d'une 2^{ème} édition du Festival Valloire baroque très réussie.

La réussite de 2011 tient pour beaucoup à l'engagement des bénévoles. Ils ont été très nombreux, Valloirins et estivants, à accueillir les musiciens chez eux avec grande générosité et à les convoyer depuis les gares d'arrivée. On a vu aussi les bénévoles parcourir Valloire pour les Appels – ces séances de musique « en ville » - pour « amener » la musique aux estivants et mieux les inviter aux concerts. On les a vus également assidûment assurer la billetterie et le placement lors des concerts.

Nous en sommes convaincus, en 2011 plus que l'année précédente, le Festival a constitué un temps particulièrement riche pour Valloire, associant, sur un même projet, mélomanes, amis de la montagne et professionnels du tourisme.

Le festival a comblé les « connaisseurs » par le choix exigeant des œuvres et la très grande qualité des interprètes ; il a également été l'occasion d'une découverte émerveillée pour un nombreux public habituellement distant de la musique classique.

Une image de marque s'est installée que nous devons préserver, l'image d'un festival de grande qualité, familial, lié au patrimoine et imprégné des valeurs de la montagne respectant un esprit de simplicité et d'accueil.

On est venu de loin pour le Festival 2011 : de toute la France, de la Région Rhône-Alpes et de Chambéry en particulier, mais également du Luxembourg, de Belgique, d'Italie et d'Angleterre !

En 2011, le Festival Valloire baroque aura « un peu » contribué au rayonnement culturel de Valloire et de la Maurienne. Notre ambition est qu'en 2012, on puisse écrire la même phrase en remplaçant « un peu » par « beaucoup » !

Dominique Longchamp

Valloire Galibier VTT

De bons résultats pour Mickaël Pascal et Julien Collet

Les coureurs du Valloire Galibier VTT n'ont plus qu'une manche de la Coupe de France de Descente à disputer et 2 d'entre-eux viennent récemment de s'illustrer dans leurs catégories respectives.

Parlons d'abord de Mickaël Pascal, le pilote du Team Morewood United, qui depuis le 23 juillet porte le maillot bleu-blanc-rouge de Champion de France de la discipline. En effet, c'est à Méribel, dans des conditions dantesques et sur une piste technique et engagée que Mickaël a réussi à monter sur la plus haute marche du podium malgré quelques erreurs lors de son run chronométré. Il faut avouer qu'il était impossible de ne pas faire d'erreurs tant la pluie fut forte et incessante tout au long de la journée, rendant ainsi le parcours extrêmement piégeux et difficile.

Le premier week-end d'août, Mickaël participait à la manche de Coupe du Monde de Descente VTT de la Bresse dans les Vosges où il termina à la 14^{ème} place (à 0,5s du top 10, il regrettera que son pied ait glissé de la pédale dès le départ).

Le 14 août, avait lieu la manche de Coupe de France de VTT de Descente d'Oz en Oisans et Mickaël, qui nous habitue décidément à réaliser de belles fins de

saisons, a remporté la course avec 0.02s d'avance sur son ami mauriennais Damien Spagnolo (Team Mondraker). Les sensations de Mickaël sur le VTT sont bonnes et les résultats paient !

Il reste une manche de Coupe du Monde à Val Di Sole en Italie et le Championnat du Monde de Champéry en Suisse et nous espérons tous que Mickaël va continuer à monter en puissance. Lors du Championnat, Mickaël aura à cœur de réaliser le meilleur résultat possible sur une piste très technique et pentue, presque "extrême"... et qu'il affectionne !

Au classement de la Coupe de France de VTT de Descente, Mickaël n'apparaît qu'à la 23^{ème} place provisoire car il n'a pu participer à la manche de Val d'Isère puisqu'une manche de la Coupe du Monde avait lieu en même temps. Sur le classement de la Coupe du Monde, Mickaël est pour le moment 18^{ème} et premier français.

Le second coureur, portant le maillot de Valloire Galibier VTT, qui s'illustre de plus en plus régulièrement est Julien Collet. Après sa 5^{ème} place lors du Championnat d'Europe de VTT de Descente Master (catégorie 30-34 ans) à Kranjska Gora (Slovénie) fin juin, puis sa 2^{ème}

place scratch (au général) lors de la Sprint DH de l'Avalanche Cup d'Oz en Oisans au début du mois de juillet, Julien a continué à réaliser de beaux résultats en Coupe de France. Actuellement 111^{ème} du classement scratch (général), le voilà hissé au 3^{ème} rang national dans la catégorie des Masters (plus de 30 ans).

La fin de saison arrivera très vite et avec ces deux "professionnels de la trajectoire", nous devrions avoir encore droit à de nouveaux podiums !

Julien Vendries



Enduro Series : un « must » dans le monde des courses d'enduro

Voici quelques-uns des principaux articles dédiés à l'Enduro Series de Valloire 2011, avec quelques "phrases clés" (pour être bref) qui vous permettront sûrement de vous rendre compte de la réussite de cet événement national (voire international puisque des concurrents venaient des USA, d'Angleterre...) qui a servi de support pour décerner le premier titre de vainqueur de la Coupe de France de VTT d'Enduro 2011.

Enduro Tribe

"Les premières têtes d'affiches, et pas des moindres, vont tomber sur la mythique et grandiose spéciale du samedi après-midi qui dévale des sommets de Valloire à St-Michel-de-Maurienne"... "On va arrêter peut-être avec les superlatifs mais que dire alors de la spéciale de dimanche car elle est, elle aussi, grandiose"... "Valloire aura ainsi symboliquement marqué de sa qualité la finale de cette première Coupe de France d'Enduro"... "Et un tel succès d'ensemble n'aurait pas été possible sans la mobilisation de beaucoup d'énergies et de talents à l'instar des personnels pros ou bénévoles de Valloire"

<http://www.endurotribe.com/2011/08/valloire-high-race-2011-finale-de-la-coupe-de-france/>

26in

"Valloire est un must dans le monde des courses d'enduro, grâce à cette combinaison exemplaire d'un terrain de jeu fabuleux et d'une organisation parfaite"... "la spéciale de samedi après-midi, traditionnel marathon des crêtes de Valloire jusqu'à Saint-Michel-de-Maurienne quelques 2000 m plus bas ! Certains des 300 riders inscrits ont fait le déplacement juste pour elle... et on les comprend ! 80 commissaires, une noria de bus, des chronos au 1/100^{ème}... chapeau aux organisateurs et bénévoles pour cet exploit dans l'exploit !"..."La spéciale du dimanche n'aura connu que peu de changements, elle reste donc ce superbe challenge technique et physique qui, répété 4 fois avec une liaison non négligeable, aura poussé chacun dans ses derniers retranchements. Mais qu'elle est belle !"

<http://www.26in.fr/news/3519-enduro-series-valloire-2011.html>

"Pour la première année sous le label fédéral « Coupe de France » la station savoyarde nous a encore gratifié d'un accueil et surtout d'un tracé à couper le souffle"... "En tout cas, le guest du week-end a été impressionné par le niveau des frenchies et la qualité du parcours qui selon lui sont supérieurs à ce que l'on trouve aux U.S."..."La High race a quant à elle été fidèle à sa réputation, physique, technique, longue et surtout plaisante à rouler. Un plaisir qui est en grande partie dû à un balisage irréprochable de la part des organisateurs" <http://www.velovert.com/information/4180/enduro-series-valloire-clementz-rafle-tout>

BigBike Magazine

"Valloire aura ainsi symboliquement marqué la finale de cette première Coupe de France d'Enduro"... "Et un tel succès d'ensemble n'aurait pas été possible sans la mobilisation de beaucoup d'énergies et de talents à l'instar du personnel pro ou bénévole de Valloire" <http://www.bigbike-magazine.com/News/6579-valloire-high-race-finale-des-enduro-series.html>



Trail du Galibier

Édition 2011



Le 21 août dernier se sont déroulés les Trails du Galibier, du Télégraphe et le Challenge Philippe BARBAROT pour la 3^{ème} année consécutive et le Maratrail du Galibier 1^{ère} édition.

Si 220 concurrents furent au départ 2010, il y eut 353 partants cette année,

ce qui représente une augmentation substantielle, fruit d'une promotion importante dans la presse spécialisée ainsi que du développement de la notoriété de l'épreuve auprès des pratiquants.

3 parcours, donc, cette année afin de satisfaire le plus possible de candidats aux niveaux et compétences différents (et parfois largement auto surévalués). 60, 40, 20 kms et des dénivelés progressifs en rapport.

Plus de parcours, plus de concurrents, plus de repas, plus de ravitaillements, plus de balisages, plus de contrôles, ont mis à contribution plus de bénévoles (une centaine !!!) sans lesquels absolument rien n'eut été possible, qu'ils soient collectivement et individuellement remerciés ici pour leur disponibilité, leur patience, leur gentillesse. Pour d'aucuns la journée fut bien longue !

Les premiers départs de coureurs ont eu lieu à 7h30 les dernières arrivées vers 20h... Cela signifie que certains bénévoles étaient en place dès 5h le matin et que d'autres ne sont pas rentrés avant la nuit...

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée pour ceux qui assuraient les contrôles à Poingt-Ravier, au Pain de Sucre, à Albanne, au fond des gorges de la Valloirette sous Albanette, au Crey Rond, au Commendraux, aux Mottets, au lac des Cerces, au virage des Selles,... etc., pour ceux et celles qui ont accueilli les participants venant s'inscrire ou retirer leur dossards, au long de l'après-midi du samedi et dès le dimanche à 5h du matin, pour celles qui ont assuré toute la journée l'accueil des concurrents à l'arrivée sous une chaleur accablante, leur prodiguant un mot de réconfort, les premiers «soins», avec le sourire, pour ceux et celles qui ont assuré la préparation et le service des repas pour près de 500 personnes... (coureurs, familles et bénévoles), pour les militaires du 93^{ème} RAM, efficaces et omniprésents sur les ravitaillements, pour le «staff» des traceurs qui ont fait preuve d'une énergie incroyable sous l'autorité de Richard FELFLI, pour les serre-files qui ont montré beaucoup de patience en accompagnant les derniers coureurs, pour les chauffeurs des véhicules, pour l'équipe de l'office du tourisme chargée de l'animation, des courses enfants durant l'après-midi et de la mise en place de la sonorisation, pour le Centre de Secours de Valloire.

Je voudrais, aussi, avoir une pensée toute particulière pour celle qui a eu la patience, l'endurance, de gérer tous ces bénévoles, sans jamais se décourager.

Concernant la dotation de l'épreuve merci à la SEM Valloire, Hervé GRILLET et la Sté AXIMUM, TERNELIA CHEMIN, CHALET INVESTISSEMENTS, Mme. VACANCES / PIERRE et VACANCES, l'OFFICE du TOURISME, les magasins de sports de Valloire : INTERSPORTS, VALD'AUREA, GRANGE LOISIRS, ACTIVA SPORTS Chambéry spécialiste de l'équipement sportif lié à la course à pied, CARREFOUR MONTAGNE Valloire, SOREA et bien sûr au CREDIT AGRICOLE des SAVOIE par le biais du challenge NATURE TOUR dont nous sommes membres et qui nous assure une partie de la promotion (TV8 Mt. Blanc, le Dauphiné Libéré), le

chronométrage, le speaker etc... Chacun peut, d'ailleurs, découvrir le film réalisé par 8 Mt. Blanc, ainsi que les résultats complets, sur le site «naturetour» sur internet. Merci enfin à l'E.S.F., l'E.S.I., le Ski Club et le Snow Club pour le prêt de leurs véhicules.

La chaleur de cette journée, (la plus chaude de l'été), a fait des dégâts, en particulier sur le long parcours. Il faut préciser que nombre de concurrents ont tendance à surestimer leurs capacités, leur forme, à sous estimer la difficulté de l'exercice, ou à méconnaître les spécificités de la montagne et de l'altitude, n'ayant plus en tête que la crainte de se voir éliminés, parce que hors délais, en cours de route, ce qui, bien sûr, limite le plaisir.

Côté résultats il faut noter, sur le grand parcours, la victoire de Michel LANGE athlète pyrénéen de très haut niveau, en 8h16' devant Ludovic POMMERET qui a beaucoup souffert de la chaleur et Arthur ARROUCHE. Pour la petite histoire ce dernier ayant du abandonner l'an dernier à 1 km de l'arrivée, perclus de crampes, déshydraté, est revenu cette année et de quelle façon ! La première et unique féminine à l'arrivée fut Emilie LECOMTE 5^{ème} au classement scratch !!! Serge DELUY, V3, (plus de 60 ans) termine à la 14^{ème} place.

Concernant le Maratrail (Marathon / Trail) les 5 premiers coureurs se sont livrés une belle bataille jusqu'au bout et c'est finalement Rémi VIALA qui l'a emporté en 5h16', devant Manu RANCHIN et Arnaud CHARTRAIN. La première féminine est Zuzana CHATEAU venue d'Italie.

Sur le Trail du Télégraphe la victoire revient à Théophile CAMP de Chamonix devant Richard MARRADI d'Aix en Provence et Jérémy COMTE venu de Bourgogne. Vainqueur féminine : Séverine BOVERO 6^{ème} au scratch !!! Maud GOBERT, championne du monde de Trail 2011 (en individuel et par équipes), en phase de préparation pour l'Ultra Trail du Mont Blanc, une semaine plus tard, termine seconde après s'être égarée sur le parcours...

À noter la 3^{ème} place de Mathias FRANCOU (qui courait pour Valloire Solidarité et Partage) en l'absence de son frère Martin 2^{ème} du grand parcours l'an dernier et blessé cette année et la 5^{ème} place de François DEBROUX directeur de la SEM Valloire. Le challenge Philippe BARBAROT a été remporté par le couple Olivia et Lionel BOUZON devant Lionel MARGUERON / Emmanuel PUSSET et Emmanuel VALZOLGHER / Jean Louis ASSIER.

Le Trail du Galibier est, aussi et surtout, sans doute, l'occasion d'une manifestation solidaire, une histoire humaine. Ainsi l'association Valloire Solidarité et Partage a engagé plusieurs coureurs sous ses couleurs, dans le but de récolter une somme offerte par le groupement d'achat TWINNER. D'autre part, comme les années précédentes l'association organisatrice de la manifestation «Trail du Galibier» a remis une somme de 353 € correspondant à 1 € par concurrents, à l'association «Enfance Espérance» œuvrant à améliorer le quotidien d'enfants poly-handicapés en Savoie.

Enfin le Challenge Philippe BARBAROT a permis, sous l'égide du 93^{ème} RAM, de perpétuer le souvenir de cet athlète, sous-officier du régiment, décédé accidentellement lors d'une épreuve sportive il y a un peu plus de 3 ans et de rappeler les liens étroits qui unissent le régiment à Valloire. «Petite ombre» au tableau, le dé-balisage sauvage d'une partie du parcours, sous le fort du Télégraphe et au-dessus de la chapelle St-Pierre probablement réalisé par des personnes qui pensaient «nettoyer la montagne» de la rubalise présente, mais... trop tôt... et qui a entraîné des erreurs de parcours pour certains participants et a obligé les traceurs à re-baliser en catastrophe, au mieux.

Pour l'an prochain il nous reste bien des progrès à accomplir, sans doute, bien des évolutions à mettre en œuvre, c'est aussi ce qui nous fait avancer. Nous reviendrons à 2 parcours en tâchant de leur garder des parties communes, ceci afin de limiter le nombre de bénévoles ou, du moins de les répartir mieux sur le trajet. Fidèles à l'esprit qui nous anime depuis le début, nous proposerons des parcours en grande partie renouvelés, afin de continuer à faire découvrir le site de Valloire et du Galibier, dans sa diversité, tant il se prête remarquablement bien à la pratique de la course à pied en montagne.

Côté budget et afin que la transparence soit de mise, la manifestation, qui rassemble donc 353 coureurs, plus leurs familles soit environ 500 personnes, bénéficie d'un budget communal de 2500 €.

L'assemblée générale de l'association «Trail du Galibier», ouverte, bien évidemment, à tous, aura lieu le mercredi 9 novembre 2011 à 20h30 à la salle du Galibier.

Jean-Louis Martin



Marco Pantani Forever

Traduction du texte paru dans le précédent numéro



Avant l'hiver, des travaux de mise en valeur du site *Pantani for ever* aux Granges du Galibier, sont terminés : terrassement et engazonnement.

Le 19 juin 2011, sur la route du Galibier, à l'endroit exact où Marco Pantani s'est envolé vers la victoire dans le Tour de France, a été inauguré un monument qui pérennisera ce souvenir du 27 juillet 1998. Il s'agit d'une statue du « Pirate » réalisée avec la pierre piémontaise de Luserna San Giovanni par Massimo Salvagno, statue qui a été placée sur la route du Galibier après une cérémonie à laquelle ont pris part, en plus des personnes de la commune de Valloire, tous ceux qui conti-

nent à aimer le champion de Romagne. Cette statue, a expliqué Sergio Piumetto, instigateur du projet, interpellera quiconque passera par là. Celui-là sera confronté au mythe et devra concentrer ses forces. Aucune faiblesse ne pourra être admise et ainsi il s'élèvera jusqu'au dépassement de lui-même. C'est ainsi si on veut entrer dans la légende. Pour cette raison, en cette année du 100e anniversaire du premier passage du Galibier par le Tour de France, Sergio Piumetto a voulu concrétiser son admiration pour le « Pirate » à travers cette réalisation : un monument à l'endroit exact où le champion donna le premier coup de pinceau à l'image la plus belle de toute sa collection. Ce jour-là le « Pirate » précise Piumetto, dans le communiqué de presse qui annonce la création du monument, transforme cette échappée en un geste, le plus digne et le plus sublime que chaque homme devrait avoir le courage d'accomplir une fois dans sa vie : suivre à n'importe quel prix son propre cœur, ce coffre-fort des rêves impossibles que seuls les Grands sont capables d'ouvrir. Les autorités locales en particulier le maire de Valloire, Christian Grange et le directeur général des services Laurent Cadars vers qui va toute notre reconnaissance ont permis que ce projet voit le jour. Ce monument s'appellera Pantani forever, Pantani pour toujours. Une expression qui renverra certainement pour l'éternité au

souvenir du champion et qui en même temps reprendra le nom avec lequel Sergio Piumetto s'est fait connaître dans le passé par rapport à ses initiatives liées à Pantani. En cette époque dominée par les intérêts et l'argent, époque dans laquelle souvent derrière l'apparence de très nobles initiatives, naissent de basses spéculations, la création et la réalisation désintéressée de ce monument non contaminées par des logiques commerciales ni par un profit personnel mais inspirées uniquement par le désir de rendre pérenne le souvenir de ce mythique événement, ne peuvent qu'être accueillies positivement. Une initiative d'autant plus désintéressée et plus appréciée que Sergio Piumetto n'a jamais connu Marco Pantani, le regretté champion de Romagne, qui, dans sa courte vie, a constamment démontré, en en payant très cher les conséquences, que des intérêts économiques ne doivent pas entacher l'authenticité et la pureté d'une idée, d'un sentiment, d'un souvenir d'une façon ou d'une autre. Rendez-vous a donc été donné le Dimanche 19 juin à 11h30 aux Granges du Galibier à ce point magique d'où Marco prit son envol pour entrer définitivement et pour toujours dans la légende de ce sport magique qu'est le cyclisme.

Équipe de Pantani For Ever

[Brèves]

Journée verte du 18 mai 2011

Veolia Propreté en a été le sponsor et, à ce titre, récompensera l'action des valloirins et des jeunes du ski club de Valloire. En plus de tous les déchets (bouteilles, canettes, cartons, papiers, plastiques...) 666 kilos de déchets lourds ont été transportés par les agents communaux dans le camion de la SEM Valloire jusqu'à St Michel.

Caisse locale GROUPAMA St-Jean-de-Maurienne

Jeudi 17 novembre 2011, au centre de secours du SDIS de Valloire, de 9 heures à 16 heures, contrôle gratuit, par la société Desautel, des extincteurs, pour les adhérents Groupama et contrôle payant (10€) pour les non adhérents.
Le président Pierre Cornu

Ça bouge en gare SNCF de St-Michel Valloire

Pour mieux servir ses clients, la SNCF et la Région Rhône-Alpes ont renoué les gares de Maurienne. Les agents présents sont à votre écoute pour vous offrir l'ensemble des produits et des services SNCF Voyages et TER. Un nouvel espace de vente vous accueille en gare de Saint Michel Valloire. Les agents de vente et d'escalpe accueillent, renseignent, conseillent et proposent des services adaptés aux besoins des clients. Les vendeurs sont à votre disposition pour la vente de billets régionaux, nationaux et internationaux. En dehors des heures d'ouverture des guichets, un distributeur de billets régionaux est à votre disposition en gare. À Modane vous avez la possibilité d'acheter des billets pour le réseau italien (du lundi au vendredi).

Pistes de ski - Indemnisation des propriétaires

La commune est aujourd'hui pratiquement à jour du règlement des propriétaires. Les indemnités de « rabotage » (travaux de piste) ont été réglées pour les années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009. Les travaux de l'année 2010 sont en cours de paiement. Les survols de l'hiver 2010-2011 ont été payés. La subvention à l'APPPS pour l'hiver 2009-2010 a été versée, comme toujours fin 2010. Le règlement de l'année 2010-2011 interviendra au mois de novembre 2011.

TNT

Quelques semaines après le passage à la télévision tout numérique de la région Rhône-Alpes, nous vous informons que la mission de la délégation régionale qu'avait mise en place le Groupement d'Intérêt Public France Télé Numérique à Lyon, et qui vous a accompagnés pendant les derniers mois, se termine. Pour autant, nous demeurons attentifs aux questions ou problèmes par lesquels vous pourriez être saisis. Nous vous remercions pour l'aide que vous avez pu

nous apporter dans la diffusion d'une information fiable, lisible et non commerciale, pour la sérénité des habitants de la région. France Télé Numérique et ses équipes sont fiers d'avoir pu accompagner les foyers de la région dans cette transition vers la télé tout numérique. Nous vous rappelons que les téléspectateurs peuvent encore pour toute demande continuer à contacter notre centre d'appels national au 0970 818 818 (prix d'un appel local).
par Jean-Yves Haby Directeur Délégué aux Régions.

La mairie, de son côté, depuis la mise en service de la TNT à Valloire, intervient régulièrement auprès de la plate-forme téléphonique citée ci-dessus qui, elle, enregistre les différentes plaintes des habitants en remplissant des fiches techniques qui doivent être transmises aux techniciens TNT. Plus il y aura de fiches techniques plus nous aurons la chance de les voir se déplacer à Valloire afin de traiter le problème : n'hésitez donc pas à appeler ce numéro si votre réception télévisuelle n'est pas parfaite.

Dépistage organisé du cancer du sein

C'est entre 50 et 74 ans que les femmes ont le plus de risques de développer un cancer du sein et que le dépistage est le plus efficace. Même en bonne santé il est donc important que les femmes de 50 à 74 ans se fassent dépister tous les deux ans. Une lettre d'invitation leur est envoyée tous les 2 ans par le Centre de Coordination du dépistage. L'examen consiste en une mammographie faite chez un radiologue, choisi dans une liste de professionnels agréés. Il est pris en charge à 100% sans avance de frais.

Avis de manœuvre :

Du 28 novembre au 9 décembre

Nom et nature de l'exercice : Cerces 2011 – Manœuvre à tirs réels au Grand Champ de Tir des Alpes (GCTA)
« Rochilles – Mont Thabor »
Limites de la zone interdite : Pointe de la Tête Noire, Mont Touvet, Le Cheval Blanc, Pic du Lac Blanc, Roche Robert.
Formations participant à l'exercice : Etat-major 27e BIM, 27e CCTM, 7e BCA, 13e BCA, 4e RCH, 2e REG, 93e RAM
Responsable de l'activité : Général Hervé Wattecamps commandant la 27e Brigade d'Infanterie de Montagne (BIM) et directeur général de l'exercice)
Effectif : 930 hommes
En cas de découverte d'un projectile non éclaté : NE PAS TOUCHER, LE BALISER (pierres, branchages...), EN AVISER LE MAIRE DE LA COMMUNE

Banque alimentaire de Savoie

Les valloirins montrent qu'ils ont un grand cœur à chaque entrée d'hiver. Malheureusement le nombre de bénéficiaires augmente

chaque année. En 2010, la Banque Alimentaire de Savoie a récolté 132 tonnes de produits alimentaires dont 9 tonnes rien que sur le secteur de St-Jean-de-Maurienne, St Michel-de-Maurienne, Hermillon, Saint-Etienne-de-Cuines et Valloire. En cette année 2011, la collecte pour Valloire se fera comme les autres années, au rez-de-chaussée de la Mairie, à partir du lundi 14 novembre et cela jusqu'au 28 novembre.

Valloire Solidarité Partage

Assemblée Générale vendredi 18 novembre à 20h30 à la salle du Galibier. Grand loto le dimanche 20 novembre à 14h à la salle Gabriel Juillard.

Les membres de l'Association, poursuivant le projet d'aide aux deux villages marocains d'Ikhf-Nighir et Talmoudate ont essayé, non sans mal, de maintenir le programme estival de ses activités : Le concours de pétanque initialement prévu le 14 juillet, a eu lieu, après plusieurs reports, le 8 août, dans les nuages et le froid. Donc peu de succès. Le vide-grenier du 7 août, pour des raisons climatiques, a eu lieu le 8. Rendement moyen malgré des dons très généreux. Grand beau temps pour le Trail du Galibier le 21 août (presque trop chaud pour les participants) Notre partenariat avec les organisateurs du trail et les magasins Twinner, dans le cadre de leur programme « Sportifs et Solidaires avec Twinner » nous a permis de gagner quelques euros supplémentaires. Le projet d'adduction d'eau avance doucement : les essais de pompage du forage existant mais non équipé et scellé ont enfin eu lieu pendant l'été. Ils ont permis de constater que le sous-sol des deux villages renferme une nappe suffisamment profonde pour alimenter les réservoirs. Reste à confirmer la qualité de cette eau. Nous poursuivons nos recherches en financement pour le début de l'hiver afin de débiter les travaux au printemps 2012.

Accueil saisonnier a l'AEP

Le mercredi 14 décembre, venez retirez votre carte de saisonnier lors de la séance d'accueil, suivie d'un apéritif et d'une séance de cinéma.

Assemblée Générale des Guides de Haute Montagne

Les 3 et 4 décembre, plus de 400 guides venus de la France entière se réuniront à Valloire.

Réunion publique jeudi 1^{er} décembre 18h au cinéma

Résultats Comète, commercialisation de la station, Projet massif de la Sétaz...

Reconnaissez-vous les sapeurs-pompiers de 1976 ?



Petit rappel
1975 : camion et moto-pompe entreposés au garage Bouvet
1976 : installation des pompiers dans 2 boxes des locaux du garage de la commune construit au Saint-Rosaire, au garage de la Gendarmerie et au garage Rapin (actuelle salle du Galibier)
Au cours des années suivantes, la salle polyvalente est construite au-dessus des locaux pompiers/garage communal.
1996 : les services techniques communaux déménagent dans les nouveaux locaux à la Bonne Eau ; les pompiers occupent alors tout le rez-de-chaussée de la salle polyvalente, comme actuellement sous la salle Gabriel Julliard.
Notes de Michel Boffet

À Riton
Et je viens de m’asseoir sur la pierre chauffée,
Le bâton qui me tient, appuyé au menton.
Mes vieux os se réchauffent aux rayons du soleil,
Je garde le sourire malgré les morsures du temps.
Je soupire un bon coup, je regarde là haut…
Il est là, mon sommet, dressé de tout son roc,
Il déchire le ciel, me toise et garde près de lui,
Un nuage de lait, un lumineux halo.
Avant, je le grimpais, d’un pas allègre et vif,
Je tenais le rocher dans mes paumes aux doigts larges,
Je le tirais à moi, et mes bras l’enserraient.
Et comme je m’approchais du ciel, tellement près de Dieu.
Je courais tôt matin, sur les crêtes venteuses,
Chanel, à mes pieds, m’entraînait dans sa course,
Suivant les traces au sol, des animaux sauvages,
Et je portais, en bandouillère, mon sac et mon fusil,
Et ma jeunesse tendre, l’ardeur de mes vingt ans.
J’aimais le vent courant, dedans ma chevelure,
J’aimais sentir mes muscles, sur la pente si dure,
J’aimais mon souffle court, par la course effrénée,
J’aimais sentir battre mon cœur, à gravir son sommet.
Je mordais dans la vie sans savoir seulement
Que ma jeunesse filait à chacun de mes pas,
Que chaque battement me menait en silence
Vers l’usure du corps éreintant ma jeunesse.
Aujourd’hui je ne sors que très peu dans la longue journée,
La côte que je monte pour aller à Tigny,
Un tour rapide du village, la montée de l’Archaz,
Tout me demande effort, et volonté aveugle,
Et mes pas sont petits, et lents, et fatigants.
La vieillesse m’a pris, comme vous prend l’orage,
Pénétrant goutte à goutte, chaque part de mon corps,
Insidieuse elle mouillait mon corps,
Chaque goutte de sang, ralentissant mon cœur à chaque battement.
Je le vois maintenant mon sommet, quand je lève la tête,
J’écoute bien le vent, par ma fenêtre ouverte,
Et je vois le ruisseau, de ce caillou carré,
Ou je m’asseois tranquille et pour me reposer.
Les années sont passées, mes cheveux sont épars,
Mes forces sont parties et mon souffle est coupé,
Mes muscles me trahissent et je ne vois plus rien,
Que ce sommet lointain ou jamais, plus jamais,
je ne remonterai.

Christian Frizzi

Lorsqu’elle est au creux de ma main,
Je serre le poing pour qu’elle ne fuie ;
Lorsqu’elle est blottie en mon cœur,
Je la ressens douce et sauvage.
Mais dans mon cœur, mais dans ma main
Nul ne peut savoir mon bonheur…
Mêlé à un brin de révolte

Par vagues sourdes elle me hante ;
Je ne puis dire où elle habite,
Mais son royaume a une puissance
Dont je suis la docile esclave.
Quand elle vient marteler en moi :

«Je suis espérance et souffrance»,
Alors que je n’ose répondre :
«Pourquoi me fais-tu tant souffrir
En me faisant trop espérer ?
Pourquoi glisses-tu l’espérance
Dans la souffrance que tu fais naître?»

Ils t’invoquent souvent sans raison
Ceux qui ne t’ont vraiment connue ;
Ce n’est que lorsqu’on t’a croisée
Qu’on peut t’appeler par ton nom.

Tu es comme un parfum enivrant, un voyage ;
Tu es comme un poison envahissant un rêve
Et tu deviens la vie égayant une vie.
Car en mordant le cœur de tes crocs acérés
Et en léchant la main de tes flammes brûlantes,
Tu es comme le feu dévorant de l’Amour…

Il suffit maintenant, il faut que je te nomme :

AMITIE

Claudine Grange
Les Choseaux-Ville

A partir du 2 novembre,
Thierry Dondey incorporera l'équipe des Services Techniques.

Thierry Dondey n'est pas un inconnu à Valloire puisqu'il a été de 1984 à 1999 directeur, intendant et responsable d'activité à l'UCPA. Il a quitté Valloire en 1999 pour la mairie du Sappey en Chartreuse où il a dirigé une équipe de 25 personnes. Remarqué pour sa forte capacité relationnelle en direction d'équipe, sa capacité d'organisation pluridisciplinaire et sa rapidité de traitement des problématiques opérationnelles il est devenu directeur du Village Sportif de l'Isère (conception, réalisation et mise en œuvre d'une structure itinérante : 220 000 participants en 17 étapes pour le Conseil Général de l'Isère) en managant cette fois-ci une quarantaine de personnes pluridisciplinaires. Thierry Dondey a été recruté par la commune de Valloire pour son expérience professionnelle à manager des hommes et des projets, pour son sens de l'accueil, de la qualité des relations et du contact que ce soit avec le personnel, les clients ou les partenaires, pour son savoir-faire dans le domaine de l'événementiel et des travaux.

